

Absentéisme pour maladie en incapacité primaire de travail : Analyse et facteurs explicatifs – 2011 -2016



Table des matières

Introduction.....	3
I. Entrées en incapacité primaire de travail : tous les cas pour autant qu'il y ait un jour de maladie couvert par l'assurance des indemnités.....	4
1. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) par état social et sexe.....	4
2. Entrées en incapacité primaire selon le statut actif ou chômeur.....	8
II. Entrées en incapacité primaire dont la durée de l'incapacité est supérieure à 28 jours.....	11
1. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) par état social et sexe.....	11
2. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) selon la catégorie actif ou chômeur.....	12
3. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) réparties selon le groupe d'âge, l'état social et le sexe – 2016.....	14
4. Entrées en incapacité primaire ventilées par province et région.....	18
III. Entrées en incapacité primaire par OA et selon la fréquence de l'incapacité.....	19
IV. Sorties en incapacité primaire.....	20
1. Sorties en incapacité primaire (IP) par état social et sexe.....	20
2. Sorties en incapacité primaire selon le motif de sorties.....	21
3. Répartition des sorties d'incapacité primaire selon la durée de l'incapacité et le statut actif ou chômeur du titulaire.....	23
4. Sorties d'incapacité primaire selon le motif de sortie, le groupe d'âge et le statut actif ou chômeur. 30	
5. Sorties d'incapacité primaire selon le motif de sortie, la durée d'incapacité et le statut actif ou chômeur.....	32
6. Analyse des sorties dont la durée d'incapacité est supérieure à 28 jours.....	35
V. Absentéisme en Belgique.....	38
1. Evolution de l'absentéisme.....	38
a. Absentéisme des actifs.....	38
b. Absentéisme des chômeurs.....	39
c. Evolution de l'absentéisme selon la province et la région.....	40
2. Durée de l'absentéisme.....	42
a. Durée de l'absentéisme pour les cas terminés en jours calendriers selon le sexe et le statut actif ou chômeur.....	42
b. Durée de l'absentéisme des cas terminés en jours calendriers selon le statut actif ou chômeur, et par groupe d'âge.....	44
Conclusion.....	46

Introduction

Conformément à l'article 18 du contrat d'administration "développement des connaissances en matière d'incapacité de travail et collaboration à une evidence-based policy", un rapport relatif aux évolutions statistiques et aux facteurs explicatifs en incapacité primaire doit être présenté au Comité de gestion. Cette note est un premier volet à cet égard. Les chiffres sont actualisés jusqu'à l'année 2016.

Ce rapport a pour objet de donner un aperçu de l'absentéisme pour raison médicale ainsi que des causes de cet absentéisme. Cette analyse se limite à la période d'incapacité primaire de travail. En l'absence de données, les périodes d'incapacité de courte durée qui ne dépassent pas la période de salaire garanti ne font pas l'objet de cette analyse.

L'étude est basée sur le flux de données créé entre l'INAMI et les organismes assureurs où ces derniers transmettent, par titulaire en incapacité, des informations détaillées relatives aux dépenses en période d'incapacité primaire de travail.

L'étude débute avec une analyse des entrées en incapacité primaire au cours de la période 2011-2016.

Afin d'éliminer l'effet des durées différentes en matière de période de salaire garanti, un point est consacré à l'analyse des entrées dont la durée de l'incapacité est de plus de 28 jours.

Un chapitre est ensuite relatif aux sorties d'incapacité et la dernière partie s'intéresse à l'absentéisme en Belgique.

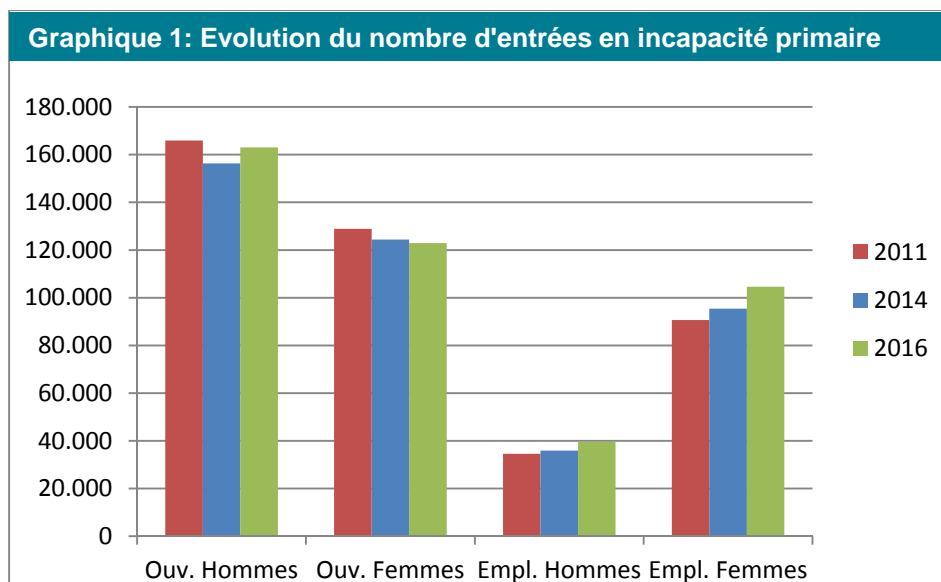
La note se termine par un certain nombre de conclusions.

I. Entrées en incapacité primaire de travail : tous les cas pour autant qu'il y ait un jour de maladie couvert par l'assurance des indemnités

1. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) par état social et sexe

Le tableau 1 donne le nombre d'assurés sociaux qui au cours de l'année examinée ont débuté une période d'incapacité et ont au moins eu un jour d'incapacité de travail en dehors de la période couverte par le salaire garanti.

Tableau 1: Entrées en période d'incapacité primaire									
	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2011	165.913	128.907	294.820	34.532	90.670	125.202	200.445	219.577	420.022
2012	159.347	126.998	286.345	33.544	89.596	123.140	192.891	216.594	409.485
2013	159.840	128.952	288.792	35.199	93.371	128.570	195.039	222.323	417.362
2014	156.348	124.393	280.741	35.910	95.438	131.348	192.258	219.831	412.089
2015	160.887	122.926	283.813	38.282	100.732	139.014	199.169	223.658	422.827
2016	163.023	122.934	285.957	39.644	104.629	144.273	202.667	227.563	430.230
% Geschlecht	57,01%	42,99%	100%	27,48%	72,52%	100%	47,11%	52,89%	100%
% sociale stand	37,89%	28,57%	66,47%	9,21%	24,32%	33,53%			100%



L'évolution du nombre d'entrées augmentait progressivement jusqu'en 2011. En 2012 on a enregistré une diminution du nombre d'entrées en incapacité primaire. Le nombre de cas est inférieur de 2,51% par rapport à 2011. L'évolution en 2013 est à la hausse (+1,92%) tandis que la tendance 2014 est de nouveau à la baisse (-1,26%). En 2015 on enregistre à nouveau une augmentation du nombre d'entrées par rapport à 2014 (+2,61%). En 2016 l'augmentation est limitée à 1,75%. Entre 2011 et 2016 le nombre d'entrées a augmenté de 2,43%.

Le tableau 1 montre que le nombre de cas d'incapacité des ouvriers est significativement plus élevé que celui des employés soit respectivement 66,47% et 33,53% (chiffres 2016) et ce pour deux raisons. D'une part, une différence existe en matière de durée de période de salaire garanti. Chez les ouvriers la durée de salaire garanti se limite à 14 jours, alors que chez les employés la durée est de 30 jours. La charge de travail physiquement plus lourde, les carrières plus longues que par le passé, font que les ouvriers sont aussi plus sujets à des affections qui peuvent conduire à une incapacité de travail.

Selon le sexe et l'état social, on constate que 37,89% des entrées en incapacité sont enregistrés chez les ouvriers hommes contre 28,57% pour les ouvrières. Dans la catégorie des employés, les femmes sont plus nombreuses en incapacité. Comme plus de femmes ont le statut d'employé que d'hommes, cette constatation est explicable.

Globalement on constate que plus de femmes que d'hommes sont absentes au travail pour raison médicale. De l'ensemble des entrées en incapacité de travail dont la durée est supérieure à la période de salaire garanti, 52,89% sont des femmes. Cette constatation conforte les conclusions tirées lors de l'analyse de l'incapacité de travail supérieure à un an. Suite à la participation accrue des femmes sur le marché de l'emploi et ce jusqu'à l'âge de la retraite, on constate que l'augmentation des invalides est surtout la conséquence de la forte augmentation des invalides féminines.

Tableau 2: Evolution des entrées en incapacité primaire en %

% évolution	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2012/2011	-3,96%	-1,48%	-2,87%	-2,86%	-1,18%	-1,65%	-3,77%	-1,36%	-2,51%
2013/2012	0,31%	1,54%	0,85%	4,93%	4,21%	4,41%	1,11%	2,65%	1,92%
2014/2013	-2,18%	-3,54%	-2,79%	2,02%	2,21%	2,16%	-1,43%	-1,12%	-1,26%
2015/2014	2,90%	-1,18%	1,09%	6,61%	5,55%	5,84%	3,59%	1,74%	2,61%
2016/2015	1,33%	0,01%	0,76%	3,56%	3,87%	3,78%	1,76%	1,75%	1,75%
	-1,74%	-4,63%	-3,01%	14,80%	15,40%	15,23%	1,11%	3,64%	2,43%

Pour mieux cadrer les entrées en chiffres absolus, elles ont été mises en parallèle avec l'effectif des titulaires c'est-à-dire au nombre de titulaires indemnisables primaires déduction faite des prépensionnés (TIP – PREP). L'effectif des prépensionnés est l'effectif enregistré à l'ONEM au 30 juin de la même année. Ces derniers font partie de l'effectif des assurés chômeurs mais en l'absence d'un intérêt financier n'exercent en réalité pas leurs droits en incapacité de travail.

Le tableau 3 ci-dessous donne les TIP-PREP, par état social et sexe.

Tableau 3 : TIP-PREP au 30 juin par état social et par sexe

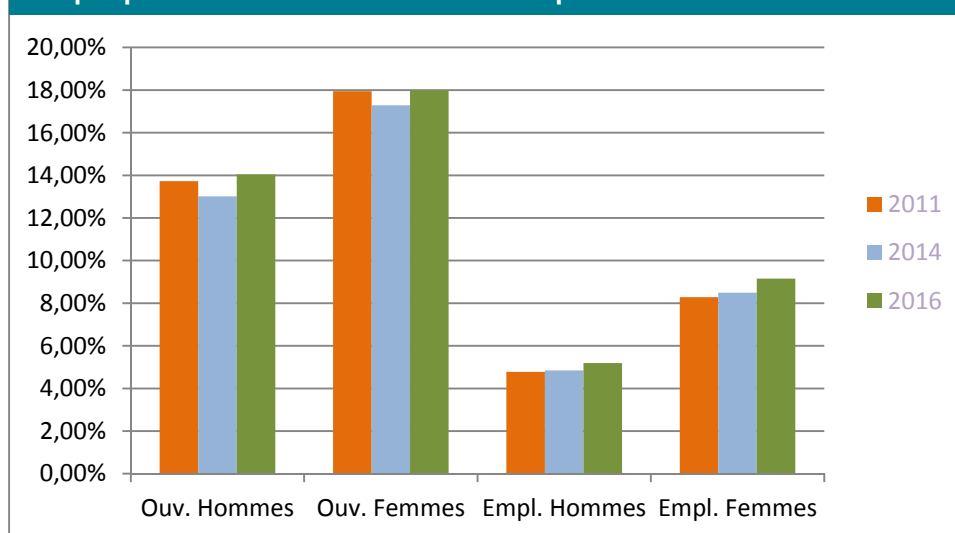
Année	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2011	1.208.620	718.343	1.926.963	722.423	1.094.903	1.817.326	1.931.043	1.813.246	3.744.289
2012	1.210.292	721.592	1.931.884	730.066	1.107.669	1.837.735	1.940.358	1.829.261	3.769.619
2013	1.207.084	721.956	1.929.040	736.165	1.116.171	1.852.336	1.943.249	1.838.127	3.781.376
2014	1.201.607	719.625	1.921.232	740.700	1.123.500	1.864.200	1.942.307	1.843.125	3.785.432
2015	1.177.621	699.923	1.877.544	755.180	1.133.796	1.888.976	1.932.801	1.833.719	3.766.520
2016	1.160.994	683.611	1.844.605	764.004	1.142.806	1.906.810	1.924.998	1.826.417	3.751.415
% <i>Geslacht</i>	62,94%	37,06%	100%	40,07%	59,93%	100%	51,31%	48,69%	100%
% <i>sociale stand</i>	30,95%	18,22%	49,17%	20,37%	30,46%	50,83%			100%

Le tableau 4 donne pour les années 2011 à 2016 le nombre d'entrées en incapacité de travail par rapport au nombre de TIP – PREP. Sans se prononcer sur la durée de l'absentéisme, on peut en déduire que le risque d'entrer en incapacité de travail tourne autour de 11% au cours des années 2011 – 2016. L'évolution des entrées (voir tableau 1) suit donc la tendance générale de l'évolution des TIP-PREP.

Tableau 4 : Pourcentage d'entrée par TIP-PREP (30/6) par état social et sexe

Année	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2011	13,73%	17,95%	15,30%	4,78%	8,28%	6,89%	10,38%	12,11%	11,22%
2012	13,17%	17,60%	14,82%	4,59%	8,09%	6,70%	9,94%	11,84%	10,86%
2013	13,24%	17,86%	14,97%	4,78%	8,37%	6,94%	10,04%	12,10%	11,04%
2014	13,01%	17,29%	14,61%	4,85%	8,49%	7,05%	9,90%	11,93%	10,89%
2015	13,66%	17,56%	15,12%	5,07%	8,88%	7,36%	10,30%	12,20%	11,23%
2016	14,04%	17,98%	15,50%	5,19%	9,16%	7,57%	10,53%	12,46%	11,47%

Graphique 2: Evolution du % des entrées par TIP-PREP



Un ouvrier risque plus de tomber en incapacité qu'un employé, ce qui est logique vu la différence dans la nature du travail exécuté par un ouvrier ou par un employé. Les ouvriers exécutent généralement des professions avec un risque d'incapacité plus élevé. Selon le sexe, le risque d'incapacité est également plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Cela confirme les constatations déjà faites dans d'autres études à savoir que les femmes sont plus sujettes à l'incapacité de travail que les hommes. L'écart entre les entrées selon le sexe par rapport à la population respective est surtout constaté chez les employés. Le taux d'entrée des femmes employées est 75% plus élevé que chez les employés masculins. Chez les ouvriers l'écart selon le sexe est de seulement 33%.

2. Entrées en incapacité primaire selon le statut actif ou chômeur

Le tableau 5 reprend le nombre d'entrées par état social selon que l'intéressé était actif ou chômeur lorsque le risque s'est produit. Le tableau 6 montre que le nombre d'entrées de chômeurs en incapacité a diminué en 2012. En 2013, le nombre d'entrées a fortement augmenté (+8,10%) alors qu'en 2014 à nouveau une diminution est constatée (-1,76%). En 2015 on constate une forte diminution de 8,40%. Cette baisse est sans aucun doute attribuée à la baisse du nombre de chômeurs au cours de cette année. Le nombre de chômeurs indemnisés a diminué de 4,30% en 2015. En 2016 la tendance à la baisse se poursuit avec une baisse des chômeurs de 10,57% (de 621.975 chômeurs en 2015 à 556.187 en 2016) et des entrées des chômeurs de 6,55%. Depuis 2011 le nombre de chômeurs en incapacité de travail a diminué de 9,78%

Les entrées des titulaires actifs augmentent en 2016 de 3,71% et compense un peu la baisse du nombre d'entrées enregistrée chez les chômeurs.

Tableau 5 : Entrées selon le statut actif ou chômeur (par état social)									
	Ouvriers			Employés			Total		
année	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2011	232.079	62.741	294.820	104.234	20.968	125.202	336.313	83.709	420.022
2012	223.927	62.418	286.345	102.472	20.668	123.140	326.399	83.086	409.485
2013	221.217	67.575	288.792	106.332	22.238	128.570	327.549	89.813	417.362
2014	214.628	66.113	280.741	109.229	22.119	131.348	323.857	88.232	412.089
2015	223.965	59.848	283.813	118.042	20.972	139.014	342.007	80.820	422.827
2016	230.166	55.791	285.957	124.539	19.734	144.273	354.705	75.525	430.230
% Act/Chôm 2011	78,72%	21,28%	100%	83,25%	16,75%	100%	80,07%	19,93%	100%
% état social 2011	55,25%	14,94%	70,19%	24,82%	4,99%	29,81%			100%
% Act/Chôm 2016	80,49%	19,51%	100%	86,32%	13,68%	100%	82,45%	17,55%	100%
% état social 2016	53,50%	12,97%	66,47%	28,95%	4,59%	33,53%			100%

Tableau 6 : Evolution des entrées selon le statut actif ou chômeur (par état social) en %

Evolution	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2012/2011	-3,51%	-0,51%	-2,87%	-1,69%	-1,43%	-1,65%	-2,95%	-0,74%	-2,51%
2013/2012	-1,21%	8,26%	0,85%	3,77%	7,60%	4,41%	0,35%	8,10%	1,92%
2014/2013	-2,98%	-2,16%	-2,79%	2,72%	-0,54%	2,16%	-1,13%	-1,76%	-1,26%
2015/2014	4,35%	-9,48%	1,09%	8,07%	-5,19%	5,84%	5,60%	-8,40%	2,61%
2016/2015	2,77%	-6,78%	0,76%	5,50%	-5,90%	3,78%	3,71%	-6,55%	1,75%

Aussi bien chez les ouvriers que chez les employés, on constate que l'augmentation du nombre de cas issus du chômage en chiffres absolus est en diminution depuis 2014.

Il faut cependant rester vigilant. Comme on le constate ci-dessous, le taux d'entrée des chômeurs est supérieur à celui des actifs. Les chiffres absolus des entrées ont été relatés à l'évolution des TIP-PREP par état social et selon le statut actif ou chômeur.

Le tableau 7 donne le nombre de TIP-PREP par état social et selon le statut actif ou chômeur et le tableau 8 l'évolution en %. Le nombre de chômeurs provient des effectifs que les organismes assureurs communiquent au Service du Contrôle administratif. Les chiffres utilisés sont ceux des chômeurs enregistrés au 31/12 de l'année t-1.

Tableau 7 : TIP-PREP au 30 juin par état social et le statut actif ou chômeur

année	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2011	1.463.077	463.886	1.926.963	1.615.920	201.406	1.817.326	3.078.997	665.292	3.744.289
2012	1.491.001	440.883	1.931.884	1.649.129	188.606	1.837.735	3.140.130	629.489	3.769.619
2013	1.478.324	450.716	1.929.040	1.661.817	190.519	1.852.336	3.140.141	641.235	3.781.376
2014	1.465.196	456.036	1.921.232	1.670.327	193.873	1.864.200	3.135.523	649.909	3.785.432
2015	1.442.748	434.796	1.877.544	1.701.797	187.179	1.888.976	3.144.545	621.975	3.766.520
2016	1.456.838	387.767	1.844.605	1.738.390	168.420	1.906.810	3.195.228	556.187	3.751.415

Tableau 8 : Evolution des TIP-PREP au 30 juin par état social et le statut actif ou chômeur (%)

	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2012/2011	1,91%	-4,96%	0,26%	2,06%	-6,36%	1,12%	1,99%	-5,38%	0,68%
2013/2012	-0,85%	2,23%	-0,15%	0,77%	1,01%	0,79%	0,00%	1,87%	0,31%
2014/2013	-0,89%	1,18%	-0,40%	0,51%	1,76%	0,64%	-0,15%	1,35%	0,11%
2015/2014	-1,53%	-4,66%	-2,27%	1,88%	-3,45%	1,33%	0,29%	-4,30%	-0,50%
2016/2015	0,98%	-10,82%	-1,75%	2,15%	-10,02%	0,94%	1,61%	-10,58%	-0,40%

Le tableau 9 donne les taux d'entrées (nombre d'entrées en incapacité primaire par TIP-PREP) par état social et selon le statut actif ou chômeur. Entre 2011 et 2016 le taux d'entrées des actifs montre une évolution en dents de scie.

Le taux d'entrée des chômeurs montre une évolution croissante entre 2011 et 2013. Cette tendance s'inverse en 2014 avec une diminution de 3,07%. Cette diminution se poursuit en 2015 (-4,29%). En 2016 le taux d'entrée augmente à nouveau de 4,50%.

Dans la catégorie des employés, le taux d'entrée des chômeurs est supérieur à celui des actifs. Pour les ouvriers, l'inverse est constaté.

Tableau 9: Taux d'entrée en incapacité primaire par état social et selon le statut actif ou chômeur

Année	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2011	15,86%	13,53%	15,30%	6,45%	10,41%	6,89%	10,92%	12,58%	11,22%
2012	15,02%	14,16%	14,82%	6,21%	10,96%	6,70%	10,39%	13,20%	10,86%
2013	14,96%	14,99%	14,97%	6,40%	11,67%	6,94%	10,43%	14,01%	11,04%
2014	14,65%	14,50%	14,61%	6,54%	11,41%	7,05%	10,33%	13,58%	10,89%
2015	15,52%	13,76%	15,12%	6,94%	11,20%	7,36%	10,88%	12,99%	11,23%
2016	15,80%	14,39%	15,50%	7,16%	11,72%	7,57%	11,10%	13,58%	11,47%

Pour l'interprétation de ces données, il faut tenir compte des dispositions en matière de salaire garanti. Le taux d'entrée des actifs est sous-estimé au sens qu'il n'est pas tenu compte de l'absentéisme dont la durée est inférieure à la période de salaire garanti. Pour les chômeurs par contre, ils tombent à charge de l'assurance dès le premier jour de l'incapacité.

Afin de pouvoir comparer les taux d'entrée, les écarts dus à l'absence ou aux différences en matière de période de salaire garanti entre chômeurs, ouvriers et employés doivent être neutralisés. Pour réaliser cet objectif, seules les entrées dont la durée d'incapacité est supérieure à 28 jours ont été prises en considération dans les tableaux ci-dessous.

II. Entrées en incapacité primaire dont la durée de l'incapacité est supérieure à 28 jours

1. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) par état social et sexe

Tableau 10 : Entrées en période d'incapacité primaire - durée supérieure à 28 jours									
Année	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2011	115.517	95.697	211.214	28.917	76.609	105.526	144.434	172.306	316.740
2012	111.961	94.618	206.579	28.290	75.948	104.238	140.251	170.566	310.817
2013	112.054	96.307	208.361	29.818	79.163	108.981	141.872	175.470	317.342
2014	113.405	96.248	209.653	31.040	83.595	114.635	144.445	179.843	324.288
2015	114.286	93.425	207.711	33.017	88.008	121.025	147.303	181.433	328.736
2016	112.864	91.110	203.974	34.128	90.691	124.819	146.992	181.801	328.793
% Sexe	55,33%	44,67%	100%	27,34%	72,66%	100%	44,71%	55,29%	100%
% Etat Social	34,33%	27,71%	62,04%	10,38%	27,58%	37,96%			100%
évo 2011/2016	-2.653	-4.587	-7.240	5.211	14.082	19.293	2.558	9.495	12.053
	-2,30%	-4,79%	-3,43%	18,02%	18,38%	18,28%	1,77%	5,51%	3,81%

Lorsque l'on ne tient compte que des entrées dont la durée totale d'incapacité est supérieure à 1 mois, la part des ouvriers diminue de 66,47% à 62,04% et celle des employés passe alors de 33,53% à 37,96%. La suppression des divergences liées à la période de salaire garanti, a donc un effet non négligeable. Les conclusions tirées antérieurement où tous les cas étaient pris en considération restent valables.

On peut tirer les mêmes conclusions du pourcentage d'entrées par rapport aux TIP-PREP par état social et sexe (tableau 11) : plus d'entrées chez les ouvriers que chez les employés, plus d'entrées chez les femmes que chez les hommes.

Taleau 11 : Taux d'entrée par TIP-PREP (30/6) par état social et sexe

	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2011	9,56%	13,32%	10,96%	4,00%	7,00%	5,81%	7,48%	9,50%	8,46%
2012	9,25%	13,11%	10,69%	3,87%	6,86%	5,67%	7,23%	9,32%	8,25%
2013	9,28%	13,34%	10,80%	4,05%	7,09%	5,88%	7,30%	9,55%	8,39%
2014	9,44%	13,37%	10,91%	4,19%	7,44%	6,15%	7,44%	9,76%	8,57%
2015	9,70%	13,35%	11,06%	4,37%	7,76%	6,41%	7,62%	9,89%	8,73%
2016	9,72%	13,33%	11,06%	4,47%	7,94%	6,55%	7,64%	9,95%	8,76%

2. Entrées en incapacité primaire de travail (IPT) selon la catégorie actif ou chômeur

Tableau 12 : Entrées ventilées selon le statut actif ou chômeur (par état social) (durée supérieure à 28 jours)

année	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2011	168.515	42.699	211.214	92.150	13.376	105.526	260.665	56.075	316.740
2012	163.757	42.822	206.579	91.000	13.238	104.238	254.757	56.060	310.817
2013	161.695	46.666	208.361	94.806	14.175	108.981	256.501	60.841	317.342
2014	162.032	47.621	209.653	99.758	14.877	114.635	261.790	62.498	324.288
2015	166.339	41.372	207.711	107.539	13.486	121.025	273.878	54.858	328.736
2016	167.493	36.481	203.974	112.649	12.170	124.819	280.142	48.651	328.793
	82,11%	17,89%	100,00%	90,25%	9,75%	100,00%	85,20%	14,80%	100,00%
%Soc stand	50,94%	11,10%	62,04%	34,26%	3,70%	37,96%	85,20%	14,80%	100,00%

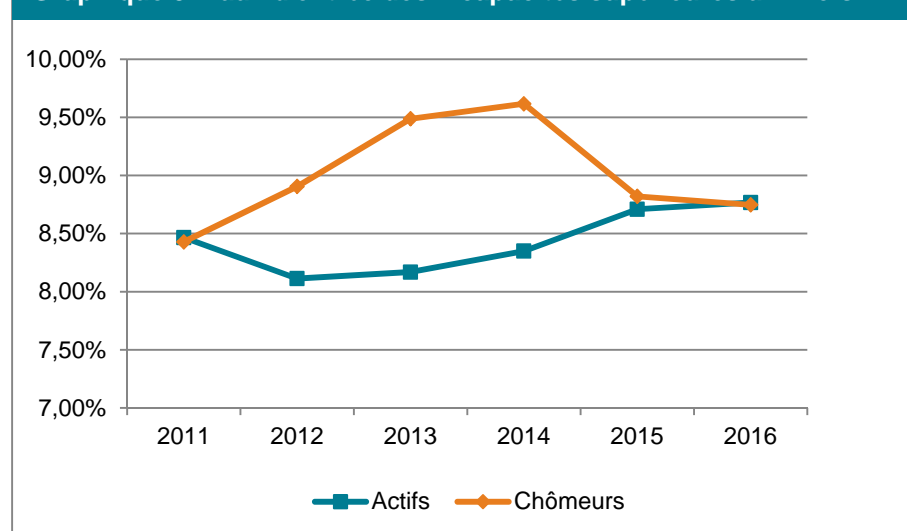
evo 2010/2015	-1.022	-6.218	-7.240	20.499	-1.206	19.293	19.477	-7.424	12.053
	-0,61%	-14,56%	-3,43%	22,25%	-9,02%	18,28%	7,47%	-13,24%	3,81%

Les taux d'entrée selon la catégorie d'activité (actif ou chômeur) sont fortement corrigés lorsque l'on se limite aux cas dont la durée d'incapacité est supérieure à 28 jours. Le taux d'entrée des actifs diminue ainsi en 2016 à 8,77% et celui des chômeurs à 8,75% soit pour la première fois un taux inférieur aux actifs. Lorsque l'on considère *toutes les entrées*, les taux étaient respectivement de 11,10% pour les actifs et de 13,58% pour les chômeurs. C'est évidemment logique puisque les chômeurs n'ont pas de salaire garanti et sont à charge de l'assurance dès le 1^{er} jour d'incapacité. Le taux des chômeurs après correction pour la période de salaire garanti montre une nette tendance à la hausse de 2011 à 2014. En 2015 le taux d'entrée retombe à celui de 2012 de sorte que moins de chômeurs sont en incapacité. Le taux des actifs s'inverse depuis 2013 et montre à nouveau une tendance à la hausse.

Tableau 13 : Taux d'entrée en incapacité primaire par état social et le statu actif ou chômeur

année	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
2011	11,52%	9,20%	10,96%	5,70%	6,64%	5,81%	8,47%	8,43%	8,46%
2012	10,98%	9,71%	10,69%	5,52%	7,02%	5,67%	8,11%	8,91%	8,25%
2013	10,94%	10,35%	10,80%	5,70%	7,44%	5,88%	8,17%	9,49%	8,39%
2014	11,06%	10,44%	10,91%	5,97%	7,67%	6,15%	8,35%	9,62%	8,57%
2015	11,53%	9,52%	11,06%	6,32%	7,20%	6,41%	8,71%	8,82%	8,73%
2016	11,50%	9,41%	11,06%	6,48%	7,23%	6,55%	8,77%	8,75%	8,76%

Graphique 3: Taux d'entrée des incapacités supérieures à 1 mois



Le nombre d'entrées en incapacité primaire est le plus élevé dans les groupes d'âge de 40 à 54 ans et ce quelque soit l'état social ou le sexe. Curieusement les femmes entrent à un âge plus jeune que les hommes.

Le tableau 16 ci-dessous donne le rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de TIP-PREP pour l'année 2016. La première constatation qui peut être effectuée est que le taux d'entrée des femmes est toujours supérieur à celui des hommes quel que soit l'état social ou le groupe d'âge. Ensuite on constate que dans les catégories d'âge plus jeunes une part non négligeable de titulaires est en incapacité de travail pour une durée de plus de 28 jours.

Tableau 16 : Taux d'entrée en incapacité primaire par groupe d'âge, état social et sexe (2016) par rapport à l'effectif TIP-PREP									
Groupe d'âge	Ouvriers		Total Ouvriers	Employés		Total Employés	Total		Total général
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
< 20	7,84%	11,57%	8,82%	5,53%	9,58%	7,97%	7,47%	10,67%	8,59%
20 - 24	7,08%	10,83%	8,28%	3,81%	6,28%	5,43%	6,11%	7,98%	6,99%
25 - 29	7,37%	11,69%	8,90%	2,88%	6,18%	4,92%	5,41%	7,85%	6,64%
30 - 34	8,26%	12,25%	9,73%	3,33%	7,36%	5,77%	6,15%	9,00%	7,57%
35 - 39	9,23%	12,41%	10,43%	4,01%	7,94%	6,35%	7,09%	9,61%	8,33%
40 - 44	10,21%	13,14%	11,35%	4,70%	8,41%	6,90%	8,07%	10,33%	9,17%
45 - 49	10,96%	14,91%	12,43%	4,96%	8,96%	7,37%	8,75%	11,34%	10,00%
50 - 54	12,51%	16,90%	14,12%	5,77%	9,89%	8,19%	9,93%	12,67%	11,23%
55 - 59	12,55%	15,44%	13,67%	6,46%	9,31%	8,10%	10,06%	11,77%	10,88%
60 - 64	7,12%	8,24%	7,60%	5,75%	6,39%	6,09%	6,51%	7,22%	6,85%
> 64 jaar	10,60%	7,97%	9,53%	2,12%	1,69%	1,90%	7,16%	4,82%	6,11%
TOTAAL	9,72%	13,33%	11,06%	4,47%	7,94%	6,55%	7,64%	9,95%	8,76%

Les tableaux 17 et 18 donnent le nombre d'entrées selon la catégorie d'âge, l'état social et selon que le titulaire est tombé en incapacité lorsqu'il était chômeur ou actif.

Tableau 17 : Nombre d'entrées en incapacité primaire par groupe d'âge, par état social et selon le statut actif ou chômeur - 2016

Groupe d'âge	Ouvriers		Total ouvriers	Employés		Total employés	Total		Total général
	Actifs	Chômeurs		Actifs	Chômeurs		Actifs	Chômeurs	
< 20	517	68	585	179	10	189	696	78	774
20 - 24	9.033	2.311	11.344	5.331	775	6106	14.364	3.086	17.450
25 - 29	16.254	3.905	20.159	13.175	1.449	14624	29.429	5.354	34.783
30 - 34	18.954	4.155	23.109	14.916	1.535	16451	33.870	5.690	39.560
35 - 39	21.157	4.287	25.444	15.069	1.454	16523	36.226	5.741	41.967
40 - 44	23.167	4.598	27.765	14.673	1.446	16119	37.840	6.044	43.884
45 - 49	26.010	5.303	31.313	15.470	1.624	17094	41.480	6.927	48.407
50 - 54	27.749	5.802	33.551	16.702	1.812	18514	44.451	7.614	52.065
55 - 59	19.734	4.976	24.710	13.008	1.692	14700	32.742	6.668	39.410
60 - 64	4.647	946	5.593	4.071	363	4434	8.718	1.309	10.027
> 64	271	130	401	55	10	65	326	140	466
TOTAAL	167.493	36.481	203.974	112.649	12.170	124.819	280.142	48.651	328.793

Tableau 18 : Nombre d'entrées en incapacité primaire par groupe d'âge, par état social et selon le statut actif ou chômeur - 2016 (%)

Groupe d'âge	Ouvriers		Total ouvriers	Employés		Total employés	Total		Total général
	Actifs	Chômeurs		Actifs	Chômeurs		Actifs	Chômeurs	
< 20	0,31%	0,19%	0,29%	0,16%	0,08%	0,15%	0,25%	0,16%	0,24%
20 - 24	5,39%	6,33%	5,56%	4,73%	6,37%	4,89%	5,13%	6,34%	5,31%
25 - 29	9,70%	10,70%	9,88%	11,70%	11,91%	11,72%	10,51%	11,00%	10,58%
30 - 34	11,32%	11,39%	11,33%	13,24%	12,61%	13,18%	12,09%	11,70%	12,03%
35 - 39	12,63%	11,75%	12,47%	13,38%	11,95%	13,24%	12,93%	11,80%	12,76%
40 - 44	13,83%	12,60%	13,61%	13,03%	11,88%	12,91%	13,51%	12,42%	13,35%
45 - 49	15,53%	14,54%	15,35%	13,73%	13,34%	13,70%	14,81%	14,24%	14,72%
50 - 54.	16,57%	15,90%	16,45%	14,83%	14,89%	14,83%	15,87%	15,65%	15,84%
55 - 59	11,78%	13,64%	12,11%	11,55%	13,90%	11,78%	11,69%	13,71%	11,99%
60 - 64	2,77%	2,59%	2,74%	3,61%	2,98%	3,55%	3,11%	2,69%	3,05%
> 64	0,16%	0,36%	0,20%	0,05%	0,08%	0,05%	0,12%	0,29%	0,14%
TOTAAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100,00%

On constate que les ouvriers et les employés chômeurs entrent en incapacité de travail à un âge plus jeune que les employés ou que les ouvriers actifs. Dans le groupe d'âge compris entre 20 et 29 ans, le pourcentage d'entrées des chômeurs ouvriers et employés est plus élevé.

Tableau 19 : Nombre d'entrées en incapacité primaire par groupe d'âge, par état social et selon le statut actif ou chômeur - 2016 (%) par rapport aux TIP-PREP

Groupe d'âge	Ouvriers		Total ouvriers	Employés		Total employés	Total		Total général
	Actifs	Chômeurs		Actifs	Chômeurs		Actifs	Chômeurs	
< 20	8,99%	7,66%	8,82%	8,18%	5,46%	7,97%	8,77%	7,28%	8,59%
20 - 24	8,79%	6,73%	8,28%	5,36%	5,94%	5,43%	7,10%	6,51%	6,99%
25 - 29	9,18%	7,89%	8,90%	4,85%	5,68%	4,92%	6,56%	7,14%	6,64%
30 - 34	9,88%	9,09%	9,73%	5,66%	7,11%	5,77%	7,43%	8,46%	7,57%
35 - 39	10,45%	10,33%	10,43%	6,23%	7,96%	6,35%	8,15%	9,61%	8,33%
40 - 44	11,34%	11,40%	11,35%	6,74%	9,10%	6,90%	8,96%	10,75%	9,17%
45 - 49	12,38%	12,68%	12,43%	7,15%	10,38%	7,37%	9,73%	12,05%	10,00%
50 - 54	14,26%	13,47%	14,12%	7,99%	10,65%	8,19%	11,02%	12,67%	11,23%
55 - 59.	15,15%	9,86%	13,67%	8,14%	7,86%	8,10%	11,29%	9,26%	10,88%
60 - 64	13,77%	2,37%	7,60%	7,66%	1,85%	6,09%	10,03%	2,20%	6,85%
> 64	6,79%	60,19%	9,53%	1,67%	8,26%	1,90%	4,47%	41,54%	6,11%
TOTAAL	11,50%	9,41%	11,06%	6,48%	7,23%	6,55%	8,77%	8,75%	8,76%

Le tableau 19 montre que le nombre d'entrées par rapport aux TIP est significativement plus élevé de 25 à 54 ans chez les chômeurs et ce surtout chez les chômeurs employés. Chez les ouvriers chômeurs, le taux d'entrée est supérieur entre 40 et 49 ans.

4. Entrées en incapacité primaire ventilées par province et région.

Le nombre de cas de maladies par rapport au TIP-PREP est le plus élevé au Limbourg. Dans cette province 11,12% des titulaires indemnifiables primaires sont au moins un jour à charge de l'assurance, hors période de salaire garanti. En Wallonie, la plupart des entrées se situent dans les provinces de Liège et de Hainaut. Ces chiffres confirment la constatation effectuée dans l'étude relative aux différences régionales en invalidité (note CI 2013/29). Le statut socio-économique, mesuré selon le niveau de formation, le taux d'emploi et de revenus, est le plus bas dans les provinces citées ci-dessus. Une corrélation positive est constatée entre un statut socio-économique bas et une incapacité de travail due à la maladie.

Les entrées par TIP-PREP s'élèvent en moyenne à 8,76%. Aussi bien en Flandre qu'en Wallonie on enregistre des chiffres supérieurs à la moyenne alors que le pourcentage est très bas en région bruxelloise.

Tableau 20 : Taux d'entrée par état social, statut actif ou chômeur et province (2016) - sans les cas de durée inférieure à un mois									
	Ouvriers			Employés			Total		
	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total	Actifs	Chômeurs	Total
ANTWERPEN	11,52%	7,49%	10,79%	6,59%	6,14%	6,56%	8,90%	7,10%	8,67%
BRUXELLES / BRUSSEL	7,67%	6,23%	7,22%	4,41%	4,73%	4,46%	5,73%	5,68%	5,72%
VLAAMS BRABANT	10,81%	8,30%	10,47%	5,81%	6,50%	5,85%	7,35%	7,46%	7,36%
BRABANT WALLON	10,01%	7,74%	9,50%	5,67%	5,34%	5,63%	6,83%	6,46%	6,78%
WEST-VLAANDEREN	12,40%	9,77%	12,01%	6,44%	7,41%	6,50%	9,52%	9,18%	9,48%
OOST-VLAANDEREN	12,44%	8,59%	11,85%	6,50%	7,43%	6,56%	9,20%	8,26%	9,10%
HAINAUT	11,79%	11,02%	11,56%	7,67%	9,58%	7,91%	9,72%	10,66%	9,93%
LIEGE	11,79%	10,61%	11,46%	7,59%	8,87%	7,75%	9,71%	10,15%	9,81%
LIMBURG	13,35%	11,99%	13,11%	8,10%	10,02%	8,24%	11,05%	11,56%	11,12%
LUXEMBOURG	11,01%	11,69%	11,18%	7,17%	8,76%	7,36%	9,09%	10,84%	9,43%
NAMUR	10,83%	11,46%	11,00%	7,00%	7,80%	7,09%	8,55%	10,27%	8,86%
INCONNU	8,87%	18,08%	9,16%	4,99%	13,74%	5,14%	7,43%	17,02%	7,68%
Total	11,50%	9,41%	11,06%	6,48%	7,23%	6,55%	8,77%	8,75%	8,76%
Région Bruxelles	7,67%	6,23%	7,22%	4,41%	4,73%	4,46%	5,73%	5,68%	5,72%
Flandre	12,11%	9,01%	11,61%	6,52%	7,14%	6,56%	9,07%	8,46%	9,00%
Wallonie	11,49%	10,80%	11,30%	7,19%	8,46%	7,34%	9,16%	10,12%	9,36%
Inconnu	8,87%	18,08%	9,16%	4,99%	13,74%	5,14%	7,43%	17,02%	7,68%
Total	11,50%	9,41%	11,06%	6,48%	7,23%	6,55%	8,77%	8,75%	8,76%

IV. Sorties en incapacité primaire

1. Sorties en incapacité primaire (IP) par état social et sexe

Le tableau 23 donne pour les années 2011-2016 le nombre de titulaires qui sont sortis d'une période d'incapacité primaire. Le tableau 24 reprend l'évolution des sorties. Le nombre de sorties suit logiquement le nombre d'entrées. Une tendance à la hausse est constatée dans la période 2011-2016 alors que l'année 2012 se tasse légèrement. En 2013, le nombre de sorties augmente avant une légère diminution en 2014. En 2015 et 2016 la tendance est à nouveau à la hausse.

Tableau 23: Sorties en période d'incapacité primaire

	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2011	164.192	127.397	291.589	34.377	90.961	125.338	198.569	218.358	416.927
2012	160.860	128.116	288.976	33.833	90.067	123.900	194.693	218.183	412.876
2013	160.060	127.873	287.933	34.697	91.931	126.628	194.757	219.804	414.561
2014	155.149	123.733	278.882	35.351	93.265	128.616	190.500	216.998	407.498
2015	162.523	126.846	289.369	38.036	100.284	138.320	200.559	227.130	427.689
2016	166.755	126.098	292.853	40.119	104.807	144.926	206.874	230.905	437.779
% Sexe	56,94%	43,06%	100,00%	27,68%	72,32%	100,00%	47,26%	52,74%	100,00%
% Etat social	38,09%	28,80%	66,90%	9,16%	23,94%	33,10%	47,26%	52,74%	100,00%

Graphique 4 : Evolution des sorties en IP

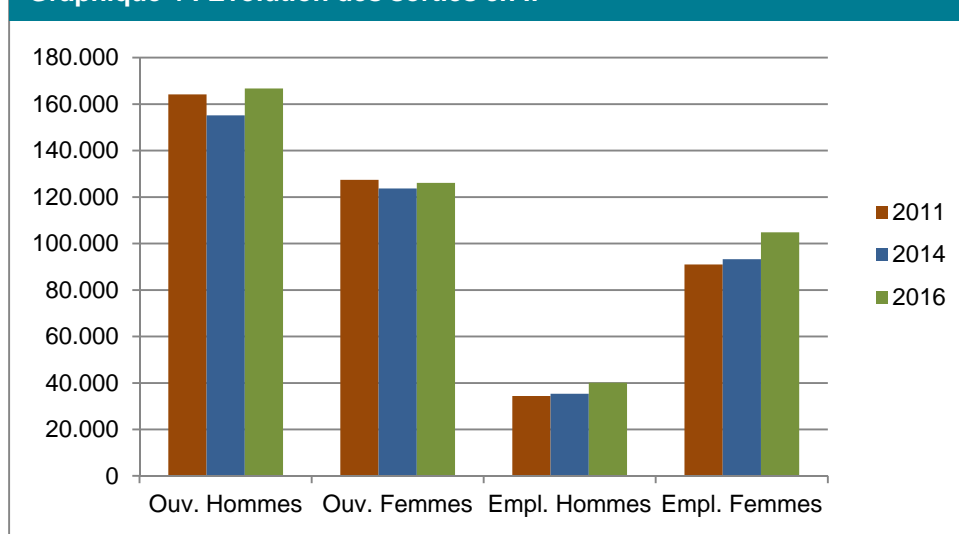


Tableau 24: Evolution des sorties en période d'incapacité primaire en %

% évol.	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2012/2011	-2,03%	0,56%	-0,90%	-1,58%	-0,98%	-1,15%	-1,95%	-0,08%	-0,97%
2013/2012	-0,50%	-0,19%	-0,36%	2,55%	2,07%	2,20%	0,03%	0,74%	0,41%
2014/2013	-3,07%	-3,24%	-3,14%	1,88%	1,45%	1,57%	-2,19%	-1,28%	-1,70%
2015/2014	4,75%	2,52%	3,76%	7,60%	7,53%	7,54%	5,28%	4,67%	4,95%
2016/2015	2,60%	-0,59%	1,20%	5,48%	4,51%	4,78%	3,15%	1,66%	2,36%

2. Sorties en incapacité primaire selon le motif de sorties

Le tableau 25 reprend les sorties d'incapacité primaire selon le motif de sortie ventilées entre le statut actif ou chômeur lors de leur entrée en incapacité de travail. Le tableau 26 donne les chiffres en pourcentage.

Tableau 25: Evolution des sorties selon le motif de sorties et le statut actif ou chômeur

année	statut	reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
2011	actif	283.001	1.132	680	19.190	30.510	334.513
	chômeur	51.100	549	175	14.797	15.793	82.414
	total	334.101	1.681	855	33.987	46.303	416.927
2012	actif	275.967	1.043	775	18.509	33.769	330.063
	chômeur	49.653	621	182	14.784	17.573	82.813
	total	325.620	1.664	957	33.293	51.342	412.876
2013	actif	272.995	1.003	829	17.132	35.546	327.505
	chômeur	52.181	548	177	15.060	19.090	87.056
	total	325.176	1.551	1.006	32.192	54.636	414.561
2014	actif	265.639	966	795	14.826	38.738	320.964
	chômeur	49.528	518	156	15.028	21.304	86.534
	total	315.167	1.484	951	29.854	60.042	407.498
2015	actif	281.883	940	926	13.360	43.105	340.214
	chômeur	49.471	500	186	13.604	23.714	87.475
	total	331.354	1.440	1.112	26.964	66.819	427.689
2016	actif	299.925	871	731	12.908	42.160	356.595
	chômeur	51.792	441	150	9.438	19.363	81.184
	total	351.717	1.312	881	22.346	61.523	437.779

evo 2011/2016	actif	5,98%	-23,06%	7,50%	-32,74%	38,18%	6,60%
	chômeur	1,35%	-19,67%	-14,29%	-36,22%	22,60%	-1,49%
	total	5,27%	-21,95%	3,04%	-34,25%	32,87%	5,00%

En 2016 84,11% des actifs reprennent à nouveau le travail. C'est une augmentation par rapport à 2015 (82,85%). On peut dire qu'un statu quo est enregistré pour la période 2011 - 2016 : 84,60% en 2011 à 84,11% en 2016 de reprises de travail. Chez les chômeurs, 63,80% reprennent le travail ou retournent au chômage. Par rapport à 2015 où on enregistrerait 56,55% le pourcentage de titulaires chômeurs en incapacité primaire qui reprend le travail a fortement augmenté.

Le nombre d'exclusions par les médecins conseils poursuit sa diminution et ce aussi bien pour les actifs que pour les chômeurs.

La catégorie « autres » reprend les titulaires en incapacité pour lesquels les organismes assureurs n'ont pas indiqué de motif de sortie. Dans cette catégorie figure la majorité des cas qui passent d'incapacité primaire à la période d'invalidité. Dans ce cas, les organismes assureurs ne doivent pas indiquer de code de sortie puisque l'intéressé reste toujours en incapacité de travail. La période d'incapacité primaire suivie d'une période d'invalidité est considérée par les unions nationales comme un seul risque qui se poursuit. Partant de ce point de vue, on peut considérer que le nombre de sorties pour raison d'entrées en invalidité est pour la première fois en baisse en 2016. Cette constatation est dans la tendance d'évolution du nombre d'invalides en 2016 qui est également en baisse.

Curieusement, le pourcentage de titulaires issus du chômage repris dans la catégorie "autres", est deux fois plus élevé que les titulaires qui avaient un emploi lorsqu'ils sont tombés en incapacité de travail. En 2016 les pourcentages étaient respectivement de 23,85% pour les chômeurs et de seulement 11,82 % pour les actifs. Si l'on peut raisonnablement penser que dans cette catégorie la plupart des titulaires entrent en invalidité, on peut en déduire que les chômeurs restent plus longtemps en incapacité de travail que les actifs.

Tableau 26: Evolution des sorties selon le motif de sortie et le statut actif ou chômeur (%)

année	statut	reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
2011	actif	84,60%	0,34%	0,20%	5,74%	9,12%	100%
	chômeur	62,00%	0,67%	0,21%	17,95%	19,16%	100%
	total	80,13%	0,40%	0,21%	8,15%	11,11%	100%
2012	actif	83,61%	0,32%	0,23%	5,61%	10,23%	100%
	chômeur	59,96%	0,75%	0,22%	17,85%	21,22%	100%
	total	78,87%	0,40%	0,23%	8,06%	12,44%	100%
2013	actif	83,36%	0,31%	0,25%	5,23%	10,85%	100%
	chômeur	59,94%	0,63%	0,20%	17,30%	21,93%	100%
	total	78,44%	0,37%	0,24%	7,77%	13,18%	100%
2014	actif	82,76%	0,30%	0,25%	4,62%	12,07%	100%
	chômeur	57,24%	0,60%	0,18%	17,37%	24,62%	100%
	total	77,34%	0,36%	0,23%	7,33%	14,73%	100%
2015	actif	82,85%	0,28%	0,27%	3,93%	12,67%	100%
	chômeur	56,55%	0,57%	0,21%	15,55%	27,11%	100%
	total	77,48%	0,34%	0,26%	6,30%	15,62%	100%
2016	actif	84,11%	0,24%	0,20%	3,62%	11,82%	100%
	chômeur	63,80%	0,54%	0,18%	11,63%	23,85%	100%
	total	80,34%	0,30%	0,20%	5,10%	14,05%	100%

evo 2011/2016	actif	-0,58%	-27,82%	0,84%	-36,90%	29,63%	100%
	chômeur	2,89%	-18,46%	12,99%	-35,25%	24,46%	100%
	total	0,26%	-25,67%	-1,87%	-37,38%	26,54%	100%

3. Répartition des sorties d'incapacité primaire selon la durée de l'incapacité et le statut actif ou chômeur du titulaire.

Les tableaux 27,28 (a et b) donnent la répartition des sorties selon la durée de l'incapacité de travail et le statut actif ou chômeur du titulaire.

En 2016, 64,10% des actifs sortent de l'incapacité dans la période de 1 à 98 jours. Pour les chômeurs le pourcentage n'est que de 53,91%. Comme les chômeurs tombent à charge de l'assurance indemnités à partir du 1er jour d'incapacité, 16,66% sortent dans les 7 premiers jours. A partir de 99 jours jusqu'au 337ème, le nombre de sorties diminue progressivement. Dans la dernière durée, (338-365 jours), avant l'entrée en invalidité, on enregistre 12,10% de cas d'actifs et 24,64% de cas de chômeurs. Cette constatation a déjà été effectuée ci-dessus. (voir ci-dessus : point IV.b. sorties selon le motif de sorties).

Tableau 27a: Evolution des sorties selon la durée et le statut actif ou chômeur

Durée	Actifs						Chômeurs					
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1 - 7 jours	14.934	14.287	15.021	12.499	15.575	18.551	13.922	13.892	15.130	13.253	13.534	13.523
8 - 14 jours	8.757	8.100	8.474	6.920	7.692	8.119	5.731	5.704	5.963	5.278	5.307	5.434
15 - 28 jours	52.185	49.719	47.610	42.603	44.850	47.877	7.890	7.469	7.784	7.213	7.098	7.821
29 - 42 jours	51.559	50.171	48.431	45.360	47.941	50.096	5.596	5.165	5.458	5.106	5.039	5.746
43 - 56 jours	39.421	38.727	37.916	36.797	38.958	40.475	4.060	3.886	3.855	3.589	3.443	3.812
57 - 70 jours	26.344	25.976	25.609	25.763	26.372	28.070	3.361	3.224	3.260	2.990	2.798	3.151
71 - 98 jours	32.414	32.072	31.937	32.832	34.072	35.402	5.131	4.928	5.008	4.967	4.611	4.283
99 - 126 jours	20.124	20.108	19.813	20.817	21.176	21.662	3.908	3.917	4.014	4.090	3.605	3.283
127 - 154 jours	14.854	14.435	14.363	15.199	15.306	15.818	3.099	3.185	3.185	3.386	2.969	2.628
155 - 184 jours	12.042	12.611	12.894	12.594	12.690	12.639	2.925	3.332	3.233	3.146	3.001	2.308
185 - 215 jours	10.059	9.728	9.626	9.705	10.029	10.237	3.090	2.912	3.097	3.034	2.783	2.192
216 - 245 jours	6.916	6.785	6.789	7.157	7.492	7.391	1.965	2.045	2.121	2.271	2.152	1.644
246 - 276 jours	6.268	6.165	6.247	6.396	6.211	5.935	2.664	2.608	2.817	3.201	2.623	1.415
277 - 306 jours	4.875	5.215	5.048	5.940	5.581	5.413	1.895	2.107	2.129	2.878	2.440	1.837
307 - 337 jours	3.873	4.045	4.381	5.285	4.977	5.761	1.309	1.330	1.483	2.394	2.063	2.104
338 - 365 jours	29.888	31.919	33.346	35.097	41.292	43.149	15.868	17.109	18.519	19.738	24.009	20.003
Total	334.513	330.063	327.505	320.964	340.214	356.595	82.414	82.813	87.056	86.534	87.475	81.184

Tableau 27b: Evolution des sorties selon la durée et le statut actif ou chômeur

Durée	Total					
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1 - 7 jours	28.856	28.179	30.151	25.752	29.109	32.074
8 - 14 jours	14.488	13.804	14.437	12.198	12.999	13.553
15 - 28 jours	60.075	57.188	55.394	49.816	51.948	55.698
29 - 42 jours	57.155	55.336	53.889	50.466	52.980	55.842
43 - 56 jours	43.481	42.613	41.771	40.386	42.401	44.287
57 - 70 jours	29.705	29.200	28.869	28.753	29.170	31.221
71 - 98 jours	37.545	37.000	36.945	37.799	38.683	39.685
99 - 126 jours	24.032	24.025	23.827	24.907	24.781	24.945
127 - 154 jours	17.953	17.620	17.548	18.585	18.275	18.446
155 - 184 jours	14.967	15.943	16.127	15.740	15.691	14.947
185 - 215 jours	13.149	12.640	12.723	12.739	12.812	12.429
216 - 245 jours	8.881	8.830	8.910	9.428	9.644	9.035
246 - 276 jours	8.932	8.773	9.064	9.597	8.834	7.350
277 - 306 jours	6.770	7.322	7.177	8.818	8.021	7.250
307 - 337 jours	5.182	5.375	5.864	7.679	7.040	7.865
338 - 365 jours	45.756	49.028	51.865	54.835	65.301	63.152
Total	416.927	412.876	414.561	407.498	427.689	437.779

L'évolution du nombre de titulaires en incapacité de travail qui se trouvent dans la dernière période précédant l'entrée en invalidité, connaît depuis 2011 une évolution croissante aussi bien chez les actifs que chez les chômeurs. En 2011 8,93% des titulaires actifs se trouvaient dans la période de 338 à 365 jours, pourcentage qui a ensuite évolué vers 12,14% en 2015. En 2016, le pourcentage est légèrement en baisse. Pour les chômeurs, même tendance sauf qu'elle est plus prononcée : 24,64% en 2016. En 2015 le pourcentage était de 27,45%.

L'examen des chiffres montre encore une fois que les 4 premiers mois d'incapacité sont cruciaux pour l'évolution future de l'incapacité de travail. Ainsi, 67,91% des sorties ont lieu dans la période de 1 à 126 jours. Dans la période suivante le nombre de sorties diminue sensiblement. Seulement 17,66% sortent dans les 7 mois suivants (période de 127 à 337 jours). Le risque d'entrer en incapacité de longue durée avec entrée en invalidité augmente sensiblement après 4 mois d'incapacité.

Pour tenter d'expliquer la raison pour laquelle les chômeurs restent plus longtemps malades que les actifs, on a examiné si une différence existe selon le code pathologie attribué lors du passage de l'incapacité primaire à l'invalidité pour les titulaires en incapacité de travail qui se trouvent dans la dernière période précédant l'entrée en invalidité.

Tableau 29: Entrées en invalidité des actifs par groupe de maladies et par groupe d'âge - 2016

GM	<=19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	>=65	Total
1		5	17	20	29	36	40	39	31	5		222
2		21	56	130	196	339	587	760	796	347	3	3.235
3		6	32	41	57	55	66	114	85	32		488
4		3	3	5	11	7	14	14	16	4		77
5	3	292	1.007	1.497	1.793	1.775	1.829	1.770	1.519	502	2	11.989
6		50	115	184	207	265	324	342	383	134		2.004
7		9	26	41	72	120	218	336	380	187		1.389
8		4	13	19	21	38	58	70	139	48		410
9		16	42	55	57	63	69	90	80	24	1	497
10		4	13	24	26	21	37	41	40	18		224
11		7	14	9	7	3	2	1				43
12		5	9	13	18	18	25	27	15	5		135
13	4	173	510	906	1.349	1.789	2.448	3.042	2.641	847	7	13.716
14		2	10	14	14	16	13	12	10	6		97
15			1	2	1		1	3	4			12
16		11	22	47	58	63	60	72	49	14		396
17	3	61	136	184	237	240	290	292	257	95	2	1.797
Inconnu	2	215	561	792	886	911	961	1.051	741	280	18	6.418
Total	12	884	2.587	3.983	5.039	5.759	7.042	8.076	7.186	2.548	33	43.149

Tableau 30: Répartition des entrées en invalidité des actifs par groupe de maladies et groupe d'âge - % - 2016

	<=19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	>=65	Total
1	<=19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	>=65	Totaal
2	0,00%	0,57%	0,66%	0,50%	0,58%	0,63%	0,57%	0,48%	0,43%	0,20%	0,00%	0,51%
3	0,00%	2,38%	2,16%	3,26%	3,89%	5,89%	8,34%	9,41%	11,08%	13,62%	9,09%	7,50%
4	0,00%	0,68%	1,24%	1,03%	1,13%	0,96%	0,94%	1,41%	1,18%	1,26%	0,00%	1,13%
5	0,00%	0,34%	0,12%	0,13%	0,22%	0,12%	0,20%	0,17%	0,22%	0,16%	0,00%	0,18%
6	25,00%	33,03%	38,93%	37,58%	35,58%	30,82%	25,97%	21,92%	21,14%	19,70%	6,06%	27,79%
7	0,00%	5,66%	4,45%	4,62%	4,11%	4,60%	4,60%	4,23%	5,33%	5,26%	0,00%	4,64%
8	0,00%	1,02%	1,01%	1,03%	1,43%	2,08%	3,10%	4,16%	5,29%	7,34%	0,00%	3,22%
9	0,00%	0,45%	0,50%	0,48%	0,42%	0,66%	0,82%	0,87%	1,93%	1,88%	0,00%	0,95%
10	0,00%	1,81%	1,62%	1,38%	1,13%	1,09%	0,98%	1,11%	1,11%	0,94%	3,03%	1,15%
11	0,00%	0,45%	0,50%	0,60%	0,52%	0,36%	0,53%	0,51%	0,56%	0,71%	0,00%	0,52%
12	0,00%	0,79%	0,54%	0,23%	0,14%	0,05%	0,03%	0,01%	0,00%	0,00%	0,00%	0,10%
13	0,00%	0,57%	0,35%	0,33%	0,36%	0,31%	0,36%	0,33%	0,21%	0,20%	0,00%	0,31%
14	33,33%	19,57%	19,71%	22,75%	26,77%	31,06%	34,76%	37,67%	36,75%	33,24%	21,21%	31,79%
15	0,00%	0,23%	0,39%	0,35%	0,28%	0,28%	0,18%	0,15%	0,14%	0,24%	0,00%	0,22%
16	0,00%	0,00%	0,04%	0,05%	0,02%	0,00%	0,01%	0,04%	0,06%	0,00%	0,00%	0,03%
17	0,00%	1,24%	0,85%	1,18%	1,15%	1,09%	0,85%	0,89%	0,68%	0,55%	0,00%	0,92%
Inconnu	25,00%	6,90%	5,26%	4,62%	4,70%	4,17%	4,12%	3,62%	3,58%	3,73%	6,06%	4,16%
Total	16,67%	24,32%	21,69%	19,88%	17,58%	15,82%	13,65%	13,01%	10,31%	10,99%	54,55%	14,87%

Tableau 31: Répartition des entrées en invalidité des chômeurs par groupe de maladies et groupe d'âge - % - 2016

	<=19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	>=65	Total
1		5	14	13	14	13	15	21	13	4		112
2		6	23	36	48	78	117	183	270	162	3	926
3		9	24	27	35	49	74	84	57	18		377
4		1	4	3	4	4	6	8	8	3		41
5		249	769	1.030	1.079	1.178	1.106	901	608	128	3	7.051
6		24	79	94	113	127	165	206	146	60		1.014
7		5	10	32	35	61	103	192	222	133		793
8		1	11	13	13	24	57	75	84	39		317
9		5	26	30	43	44	43	81	54	17	1	344
10		1	9	19	19	20	16	23	22	10		139
11		3	17	9	6	4	1	1	1			42
12		5	5	11	6	9	8	13	5	3		65
13		76	212	403	538	734	1.032	1.247	977	218	1	5.438
14		2	5	11	5	3	4	5	2	2		39
15				3	2			2				7
16		5	14	18	22	33	27	35	16	3		173
17		22	76	72	85	96	102	109	85	44	1	692
inconnu		137	308	361	318	328	358	351	188	74	10	2.433
Total	0	556	1.606	2.185	2.385	2.805	3.234	3.537	2.758	918	19	20.003

Tableau 32: Répartition des entrées en invalidité des chômeurs par groupe de maladies et groupe d'âge - % - 2016

	<=19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	>=65	Total
1		0,90%	0,87%	0,59%	0,59%	0,46%	0,46%	0,59%	0,47%	0,44%	0,00%	0,56%
2		1,08%	1,43%	1,65%	2,01%	2,78%	3,62%	5,17%	9,79%	17,65%	15,79%	4,63%
3		1,62%	1,49%	1,24%	1,47%	1,75%	2,29%	2,37%	2,07%	1,96%	0,00%	1,88%
4		0,18%	0,25%	0,14%	0,17%	0,14%	0,19%	0,23%	0,29%	0,33%	0,00%	0,20%
5		44,78%	47,88%	47,14%	45,24%	42,00%	34,20%	25,47%	22,04%	13,94%	15,79%	35,25%
6		4,32%	4,92%	4,30%	4,74%	4,53%	5,10%	5,82%	5,29%	6,54%	0,00%	5,07%
7		0,90%	0,62%	1,46%	1,47%	2,17%	3,18%	5,43%	8,05%	14,49%	0,00%	3,96%
8		0,18%	0,68%	0,59%	0,55%	0,86%	1,76%	2,12%	3,05%	4,25%	0,00%	1,58%
9		0,90%	1,62%	1,37%	1,80%	1,57%	1,33%	2,29%	1,96%	1,85%	5,26%	1,72%
10		0,18%	0,56%	0,87%	0,80%	0,71%	0,49%	0,65%	0,80%	1,09%	0,00%	0,69%
11		0,54%	1,06%	0,41%	0,25%	0,14%	0,03%	0,03%	0,04%	0,00%	0,00%	0,21%
12		0,90%	0,31%	0,50%	0,25%	0,32%	0,25%	0,37%	0,18%	0,33%	0,00%	0,32%
13		13,67%	13,20%	18,44%	22,56%	26,17%	31,91%	35,26%	35,42%	23,75%	5,26%	27,19%
14		0,36%	0,31%	0,50%	0,21%	0,11%	0,12%	0,14%	0,07%	0,22%	0,00%	0,19%
15		0,00%	0,00%	0,14%	0,08%	0,00%	0,00%	0,06%	0,00%	0,00%	0,00%	0,03%
16		0,90%	0,87%	0,82%	0,92%	1,18%	0,83%	0,99%	0,58%	0,33%	0,00%	0,86%
17		3,96%	4,73%	3,30%	3,56%	3,42%	3,15%	3,08%	3,08%	4,79%	5,26%	3,46%
Inconnu		24,64%	19,18%	16,52%	13,33%	11,69%	11,07%	9,92%	6,82%	8,06%	52,63%	12,16%
Total		100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Groupe de maladies	Affections
1	Maladies infectieuses et parasitaires
2	Tumeurs
3	Maladies endocriniennes, de la nutrition et du métabolisme et troubles immunitaires
4	Maladies du sang et des organes hématopoïdes
5	Troubles mentaux
6	Maladies du système nerveux et des organes des sens
7	Maladies de l'appareil circulatoire
8	Maladies de l'appareil respiratoire
9	Maladies de l'appareil digestif
10	Maladies des organes génito-urinaires
11	Complications de la grossesse et accouchement
12	Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané
13	Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif
14	Anomalies congénitales
15	Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale
16	Symptômes, signes et états morbides mal définis
17	Lésions traumatiques et empoisonnements

Ces tableaux donnent une vue du passage de l'incapacité primaire à l'invalidité. En 2016, en termes absolus, 43.149 titulaires actifs (à diminuer des sorties qui interviennent pendant cette dernière période d'incapacité primaire) et 20.003 titulaires issus du chômage entrent en invalidité. Selon la pathologie, des divergences existent entre les deux groupes. Les deux causes principales d'entrées en invalidité sont les troubles mentaux et les affections du système ostéo-articulaire. Chez les actifs, le groupe de maladies 13 est la raison principale d'entrée en invalidité, suivie des troubles mentaux alors que l'inverse est constaté chez les chômeurs. Près de 35,25% des chômeurs entrent en invalidité pour une raison psychique alors que le pourcentage n'est que de 27,79% chez les actifs. Curieusement, c'est surtout les jeunes chômeurs qui souffrent de troubles psychiques.

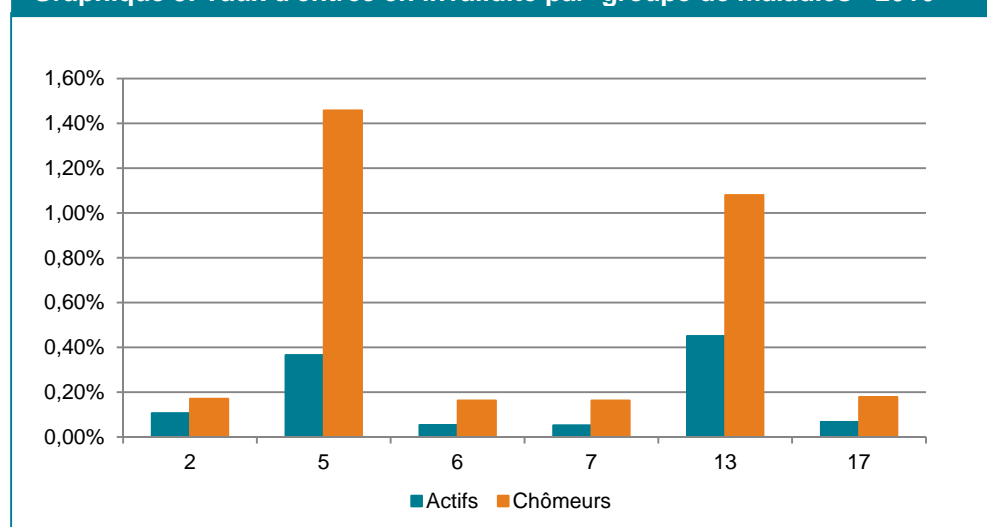
Les entrées en invalidité de près de 31,79% des titulaires actifs résultent d'affections ostéo articulaires. Chez les chômeurs ce chiffre n'est que de 27,19%.

Dans le tableau 33, les entrées en invalidité par groupe de maladies et selon le statut actif ou chômeur sont confrontées aux effectifs des titulaires actifs et des titulaires chômeurs. On constate que pour les groupes principaux de maladies, le pourcentage de chômeurs qui entre en invalidité est toujours supérieur à celui des actifs. Par rapport à la population active ou en chômage, plus de chômeurs entrent en invalidité suite à une affection psychique. Là où chez les actifs le pourcentage est de 0,38% en 2016, le pourcentage chez les chômeurs est de 1,27%. De même, plus de chômeurs entrent en invalidité suite à des affections ostéo articulaires.

Tableau 33 : Taux d'entrée en invalidité par groupe de maladies - 2016

	Actifs	Chômeurs	CH-ACT
2 - Tumeurs	0,10%	0,17%	0,07%
5 - Troubles psychiques	0,38%	1,27%	0,89%
6 - Maladies du système nerveux et des organes des sens	0,06%	0,18%	0,12%
7 - Maladies de l'appareil circulatoire	0,04%	0,14%	0,10%
13 - Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif	0,43%	0,98%	0,55%
17 - Lésions traumatiques et empoisonnements	0,06%	0,12%	0,07%

Graphique 5: Taux d'entrée en invalidité par groupe de maladies - 2016



L'analyse ci-dessus permet de conclure que le chômage a un impact important sur la vie. L'incertitude pour l'avenir, les conséquences directes sur le revenu de l'intéressé, sont des éléments qui portent sérieusement atteintes au bien-être psychique des chômeurs. Le fait que deux fois plus de chômeurs entrent en invalidité en raison d'affections du système ostéo-articulaire explique aussi la durée plus longue d'incapacité chez les chômeurs. C'est précisément dans ces deux groupes de maladies que la durée de guérison est souvent la plus longue.

4. Sorties d'incapacité primaire selon le motif de sortie, le groupe d'âge et le statut actif ou chômeur.

Les tableaux 34 et 35 reprennent les sorties selon le motif de sorties, le groupe d'âge et le statut actif ou chômeur. La plupart des sorties des actifs ont lieu à un âge moyen qui se situe entre 30 et 54 ans. Chez les chômeurs la plupart des sorties sont enregistrées à un âge légèrement plus jeune.

La majorité des actifs reprennent à nouveau un travail après leur incapacité. Le nombre de décès augmente avec l'âge contrairement aux exclusions dont le nombre est le plus élevé chez les jeunes avant de diminuer progressivement à partir de 55 ans.

Les incapacités de longue durée qui entrent en invalidité (autres) se situent principalement dans les groupes d'âge entre 45 et 59 ans.

Tableau 34: Sorties selon le motif de sorties, par groupe d'âge - Actifs - 2016

Groupe d'âge	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
<=19	985			25	33	1.043
20-24	19.253	2	1	931	1.069	21.256
25-29	34.205	16		1.896	3.007	39.124
30-34	37.754	27		1.935	4.244	43.960
35-39	38.704	38	0	1.981	4.995	45.718
40-44	39.585	75	0	1.790	5.433	46.883
45-49	43.419	112	10	1.697	6.558	51.796
50-54	45.356	252	9	1.532	7.555	54.704
55-59	32.230	233	19	932	6.838	40.252
60-64	8.067	113	490	178	2.405	11.253
=> 65	367	3	202	11	23	606
TOTAL	299.925	871	731	12.908	42.160	356.595

Tableau 35: Sorties selon le motif de sorties, par groupe d'âge - Chômeurs - 2016

Groupe d'âge	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
<=19	140			6	1	147
20-24	5.511	6		714	557	6.788
25-29	8.296	13		1.245	1.615	11.169
30-34	7.618	16		1.274	2.120	11.028
35-39	6.790	17		1.273	2.322	10.402
40-44	6.197	24		1.299	2.691	10.211
45-49	6.152	37		1.368	3.088	10.645
50-54	5.686	92	0	1.382	3.385	10.545
55-59	4.313	133	0	762	2.672	7.880
60-64	998	99	96	106	901	2.200
=> 65	91	4	54	9	11	169
TOTAL	51.792	441	150	9.438	19.363	81.184

Tableaux 36 et 37 donnent les évolutions en pourcentage des sorties selon le motif de sortie, le groupe d'âge et le statut actif ou chômeur. On peut en déduire que la possibilité de reprendre le travail ou de revenir au chômage pour les chômeurs, diminue en fonction de l'âge. Par contre le groupe des « autres » augmente avec l'âge. Plus on est âgé, plus l'incapacité dure, avec un risque accru d'entrer en invalidité.

Tableau 36: Sorties selon le motif de sorties, par groupe d'âge - Actifs -% - 2016

Groupe d'âge	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
<=19	94,44%	0,00%	0,00%	2,40%	3,16%	100%
20-24	90,58%	0,01%	0,00%	4,38%	5,03%	100%
25-29	87,43%	0,04%	0,00%	4,85%	7,69%	100%
30-34	85,88%	0,06%	0,00%	4,40%	9,65%	100%
35-39	84,66%	0,08%	0,00%	4,33%	10,93%	100%
40-44	84,43%	0,16%	0,00%	3,82%	11,59%	100%
45-49	83,83%	0,22%	0,02%	3,28%	12,66%	100%
50-54	82,91%	0,46%	0,02%	2,80%	13,81%	100%
55-59	80,07%	0,58%	0,05%	2,32%	16,99%	100%
60-64	71,69%	1,00%	4,35%	1,58%	21,37%	100%
=> 65	60,56%	0,50%	33,33%	1,82%	3,80%	100%
TOTAL	84,11%	0,24%	0,20%	3,62%	11,82%	100%

Tableau 37: Sorties selon le motif de sorties, par groupe d'âge - Chômeurs - %- 2016

Groupe d'âge	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
<=19	95,24%	0,00%	0,00%	4,08%	0,68%	100%
20-24	81,19%	0,09%	0,00%	10,52%	8,21%	100%
25-29	74,28%	0,12%	0,00%	11,15%	14,46%	100%
30-34	69,08%	0,15%	0,00%	11,55%	19,22%	100%
35-39	65,28%	0,16%	0,00%	12,24%	22,32%	100%
40-44	60,69%	0,24%	0,00%	12,72%	26,35%	100%
45-49	57,79%	0,35%	0,00%	12,85%	29,01%	100%
50-54	53,92%	0,87%	0,00%	13,11%	32,10%	100%
55-59	54,73%	1,69%	0,00%	9,67%	33,91%	100%
60-64	45,36%	4,50%	4,36%	4,82%	40,95%	100%
=> 65	53,85%	2,37%	31,95%	5,33%	6,51%	100%
TOTAL	63,80%	0,54%	0,18%	11,63%	23,85%	100%

5. Sorties d'incapacité primaire selon le motif de sortie, la durée d'incapacité et le statut actif ou chômeur.

Les tableaux 38 et 39 donnent le motif de sortie par durée d'incapacité de travail et ce aussi bien pour les actifs que pour les chômeurs. On constate que l'on peut tirer un parallèle quelle que soit l'activité. Plus l'incapacité dure, plus la chance de reprise de travail est faible. Il n'y a pas de lien clair entre la durée d'incapacité et le nombre de décès. Après 70 jours d'incapacité, le nombre d'exclusions augmente sensiblement et ce aussi bien pour les actifs que pour les chômeurs. Au cours de la dernière période d'incapacité (338 – 365 jours), un pic est enregistré pour le nombre de cas de la catégorie "autres". A l'exception des cas qui sortent encore de l'incapacité dans cette dernière période, ces cas entrent en invalidité.

Tableau 38: Sorties selon la durée d'incapacité et le motif de sorties, - Actifs - 2016

durée	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
1 - 7 jours	18.406		1	129	15	18.551
8 - 14 jours	8.038		1	62	18	8.119
15 - 28 jours	47.404	13	22	305	133	47.877
29 - 42 jours	49.484	36	21	303	252	50.096
43 - 56 jours	39.860	36	34	222	323	40.475
57 - 70 jours	27.551	31	25	208	255	28.070
71 - 98 jours	34.261	83	49	549	460	35.402
99 - 126 jours	20.354	90	65	750	403	21.662
127 - 154 jours	14.685	74	63	654	342	15.818
155 - 184 jours	11.406	69	50	815	299	12.639
185 - 215 jours	8.413	83	64	1.392	285	10.237
216 - 245 jours	5.906	71	79	1.168	167	7.391
246 - 276 jours	4.657	72	53	976	177	5.935
277 - 306 jours	3.681	77	70	1.374	211	5.413
307 - 337 jours	3.048	52	53	2.200	408	5.761
338 - 365 jours	2.771	84	81	1.801	38.412	43.149
Total	299.925	871	731	12.908	42.160	356.595

Tableau 39: Sorties selon la durée d'incapacité et le motif de sorties - Chômeurs - 2016

durée	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
1 - 7 jours	13.356	4		149	14	13.523
8 - 14 jours	5.362	15		41	16	5.434
15 - 28 jours	7.700	17		74	30	7.821
29 - 42 jours	5.563	37	2	97	47	5.746
43 - 56 jours	3.628	32	3	105	44	3.812
57 - 70 jours	2.948	22	7	134	40	3.151
71 - 98 jours	3.740	36	7	404	96	4.283
99 - 126 jours	2.468	38	14	689	74	3.283
127 - 154 jours	1.853	31	6	672	66	2.628
155 - 184 jours	1.468	30	19	737	54	2.308
185 - 215 jours	1.075	36	14	998	69	2.192
216 - 245 jours	767	27	15	794	41	1.644
246 - 276 jours	574	18	9	770	44	1.415
277 - 306 jours	561	32	14	1166	64	1.837
307 - 337 jours	385	33	16	1575	95	2.104
338 - 365 jours	344	33	24	1033	18.569	20.003
Total	51.792	441	150	9.438	19.363	81.184

Les tableaux 40 et 41 donnent l'évolution en pourcentage des sorties selon le motif de sortie, la durée d'incapacité et le type d'activité.

Tableau 40: Sorties selon la durée d'incapacité et le motif de sorties - Actifs -%- 2016

durée	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
1 - 7 jours	5,16%	0,00%	0,00%	0,04%	0,00%	5,20%
8 - 14 jours	2,25%	0,00%	0,00%	0,02%	0,01%	2,28%
15 - 28 jours	13,29%	0,00%	0,01%	0,09%	0,04%	13,43%
29 - 42 jours	13,88%	0,01%	0,01%	0,08%	0,07%	14,05%
43 - 56 jours	11,18%	0,01%	0,01%	0,06%	0,09%	11,35%
57 - 70 jours	7,73%	0,01%	0,01%	0,06%	0,07%	7,87%
71 - 98 jours	9,61%	0,02%	0,01%	0,15%	0,13%	9,93%
99 - 126 jours	5,71%	0,03%	0,02%	0,21%	0,11%	6,07%
127 - 154 jours	4,12%	0,02%	0,02%	0,18%	0,10%	4,44%
155 - 184 jours	3,20%	0,02%	0,01%	0,23%	0,08%	3,54%
185 - 215 jours	2,36%	0,02%	0,02%	0,39%	0,08%	2,87%
216 - 245 jours	1,66%	0,02%	0,02%	0,33%	0,05%	2,07%
246 - 276 jours	1,31%	0,02%	0,01%	0,27%	0,05%	1,66%
277 - 306 jours	1,03%	0,02%	0,02%	0,39%	0,06%	1,52%
307 - 337 jours	0,85%	0,01%	0,01%	0,62%	0,11%	1,62%
338 - 365 jours	0,78%	0,02%	0,02%	0,51%	10,77%	12,10%
Total	84,11%	0,24%	0,20%	3,62%	11,82%	100,00%

Tableau 41: Sorties selon la durée d'incapacité et le motif de sorties - Chômeurs-%- 2016

durée	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
1 - 7 jours	16,45%	0,00%	0,00%	0,18%	0,02%	16,66%
8 - 14 jours	6,60%	0,02%	0,00%	0,05%	0,02%	6,69%
15 - 28 jours	9,48%	0,02%	0,00%	0,09%	0,04%	9,63%
29 - 42 jours	6,85%	0,05%	0,00%	0,12%	0,06%	7,08%
43 - 56 jours	4,47%	0,04%	0,00%	0,13%	0,05%	4,70%
57 - 70 jours	3,63%	0,03%	0,01%	0,17%	0,05%	3,88%
71 - 98 jours	4,61%	0,04%	0,01%	0,50%	0,12%	5,28%
99 - 126 jours	3,04%	0,05%	0,02%	0,85%	0,09%	4,04%
127 - 154 jours	2,28%	0,04%	0,01%	0,83%	0,08%	3,24%
155 - 184 jours	1,81%	0,04%	0,02%	0,91%	0,07%	2,84%
185 - 215 jours	1,32%	0,04%	0,02%	1,23%	0,08%	2,70%
216 - 245 jours	0,94%	0,03%	0,02%	0,98%	0,05%	2,03%
246 - 276 jours	0,71%	0,02%	0,01%	0,95%	0,05%	1,74%
277 - 306 jours	0,69%	0,04%	0,02%	1,44%	0,08%	2,26%
307 - 337 jours	0,47%	0,04%	0,02%	1,94%	0,12%	2,59%
338 - 365 jours	0,42%	0,04%	0,03%	1,27%	22,87%	24,64%
Total	63,80%	0,54%	0,18%	11,63%	23,85%	100,00%

Comme les chômeurs tombent en incapacité de travail à partir du 1er jour, on constate que plus de 15% sortent au cours des 7 premiers jours d'incapacité.

6. Analyse des sorties dont la durée d'incapacité est supérieure à 28 jours

Afin d'éliminer les différences en matière de période de salaire garanti, l'étude se poursuit sur base des sorties dont la durée d'incapacité est supérieure à 28 jours. L'exclusion des périodes de courte durée change peu les conclusions. Les reprises de travail comme motif de sortie, diminuent en fonction de la durée de l'incapacité. Curieusement, l'écart en matière de durée subsiste entre actifs et chômeurs. La part des actifs dont la durée d'incapacité est comprise entre 337 et 365 jours dans la catégorie « autres » s'élève à 13,62%. Chez les chômeurs, 34,13% entrent en invalidité. Le fait que plus de chômeurs souffrent d'affections dont la durée de guérison est longue peut, comme déjà indiqué ci-dessus, expliquer les divergences constatées.

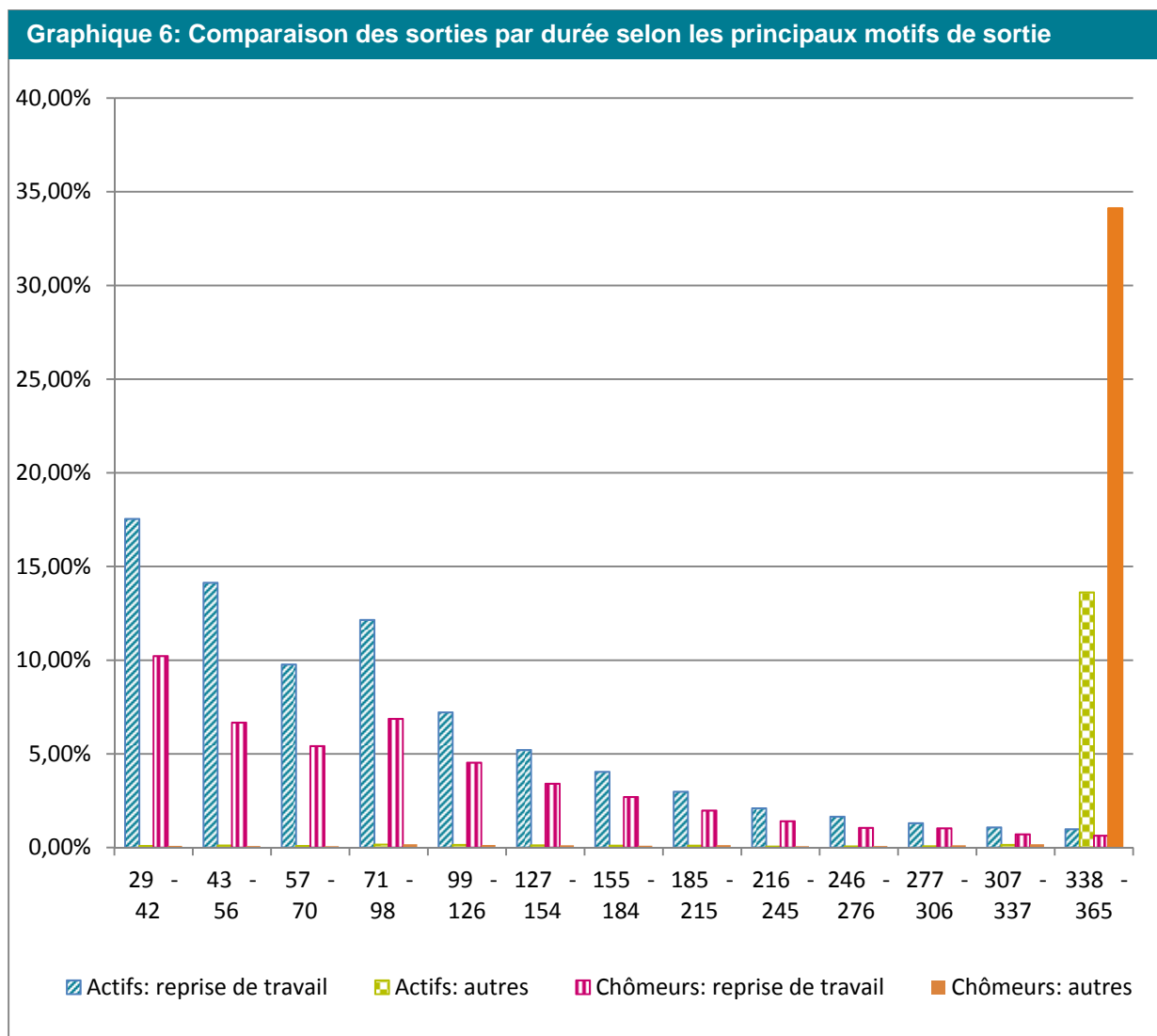
Tableau 42: Sorties selon la durée d'incapacité et le motif de sorties - Actifs - %- 2016

durée	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
29 - 42 jours	17,54%	0,01%	0,01%	0,11%	0,09%	17,76%
43 - 56 jours	14,13%	0,01%	0,01%	0,08%	0,11%	14,35%
57 - 70 jours	9,77%	0,01%	0,01%	0,07%	0,09%	9,95%
71 - 98 jours	12,15%	0,03%	0,02%	0,19%	0,16%	12,55%
99 - 126 jours	7,22%	0,03%	0,02%	0,27%	0,14%	7,68%
127 - 154 jours	5,21%	0,03%	0,02%	0,23%	0,12%	5,61%
155 - 184 jours	4,04%	0,02%	0,02%	0,29%	0,11%	4,48%
185 - 215 jours	2,98%	0,03%	0,02%	0,49%	0,10%	3,63%
216 - 245 jours	2,09%	0,03%	0,03%	0,41%	0,06%	2,62%
246 - 276 jours	1,65%	0,03%	0,02%	0,35%	0,06%	2,10%
277 - 306 jours	1,31%	0,03%	0,02%	0,49%	0,07%	1,92%
307 - 337 jours	1,08%	0,02%	0,02%	0,78%	0,14%	2,04%
338 - 365 jours	0,98%	0,03%	0,03%	0,64%	13,62%	15,30%
Total	80,16%	0,30%	0,25%	4,40%	14,89%	100,00%

Tableau 43: Sorties selon la durée d'incapacité et le motif de sorties - Chômeurs - %-2016

durée	Reprise de travail	décès	pension	exclusion	autres	total
29 - 42 jours	10,22%	0,07%	0,00%	0,18%	0,09%	10,56%
43 - 56 jours	6,67%	0,06%	0,01%	0,19%	0,08%	7,01%
57 - 70 jours	5,42%	0,04%	0,01%	0,25%	0,07%	5,79%
71 - 98 jours	6,87%	0,07%	0,01%	0,74%	0,18%	7,87%
99 - 126 jours	4,54%	0,07%	0,03%	1,27%	0,14%	6,03%
127 - 154 jours	3,41%	0,06%	0,01%	1,24%	0,12%	4,83%
155 - 184 jours	2,70%	0,06%	0,03%	1,35%	0,10%	4,24%
185 - 215 jours	1,98%	0,07%	0,03%	1,83%	0,13%	4,03%
216 - 245 jours	1,41%	0,05%	0,03%	1,46%	0,08%	3,02%
246 - 276 jours	1,06%	0,03%	0,02%	1,42%	0,08%	2,60%
277 - 306 jours	1,03%	0,06%	0,03%	2,14%	0,12%	3,38%
307 - 337 jours	0,71%	0,06%	0,03%	2,89%	0,17%	3,87%
338 - 365 jours	0,63%	0,06%	0,04%	1,90%	34,13%	36,77%
Total	46,64%	0,74%	0,28%	16,86%	35,48%	100,00%

Le graphique 6 illustre l'écart entre actifs et chômeurs en matière de sorties selon la durée et le motif.



V. Absentéisme en Belgique

1. Evolution de l'absentéisme

a. Absentéisme des actifs

L'évolution de l'absentéisme entre 2011 et 2016 est repris au tableau 44. Le pourcentage d'absentéisme est obtenu selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Nombre de jours de maladie en t}}{\text{TIP } 30/6 \cdot 365 \text{ jours}}$$

Par nombre de jours de maladie on entend le nombre de jours calendriers enregistrés chez les actifs au cours de l'exercice considéré. Les jours de maladie sont calculés à partir du premier jour d'incapacité pour autant que le cas soit indemnisé par l'OA : En effet, comme déjà signalé, le service ne dispose pas des absences pour maladie qui se terminent pendant une période de salaire garanti. Les catégories de titulaires qui ne bénéficient pas de salaire garanti et qui font l'objet immédiatement d'une indemnisation en AMI sont eux bien repris dans les statistiques.

Le taux d'absentéisme est calculé pour la population active de sorte que le nombre de titulaires indemnisables primaires (TIP) est diminué du nombre de prépensionnés et de chômeurs.

Tableau 44: Evolution de l'absentéisme de la population par état social et sexe (actifs) - 2011/2016									
	Ouvriers			Employés			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
2011	3,63%	5,55%	4,28%	1,38%	2,65%	2,13%	2,71%	3,64%	3,15%
2012	3,52%	5,43%	4,18%	1,35%	2,58%	2,08%	2,64%	3,56%	3,08%
2013	3,55%	5,51%	4,23%	1,43%	2,68%	2,17%	2,68%	3,65%	3,14%
2014	3,74%	5,70%	4,43%	1,53%	2,96%	2,38%	2,82%	3,89%	3,34%
2015	3,92%	5,92%	4,63%	1,64%	3,16%	2,54%	2,95%	4,08%	3,50%
2016	3,87%	5,89%	4,59%	1,66%	3,27%	2,62%	2,92%	4,14%	3,51%

En 2012 une légère diminution du taux est enregistrée par rapport à 2011. A partir de 2013, le taux est à nouveau à la hausse. A partir de 2016 une stabilisation est enregistrée surtout chez les hommes. Chez les femmes le taux poursuit sa croissance. Le taux d'absentéisme est plus élevé chez les ouvriers que chez les employés et ce pour deux raisons : d'une part, en raison de la différence en matière de période de salaire garanti et d'autre part, en raison de la nature des activités du travailleur (voir ci-dessous).

Le taux d'absentéisme des femmes est supérieur à celui des hommes. Cette constatation est dans la continuité des conclusions émises dans l'étude de l'incapacité de travail dont la durée est supérieure à un

an. Suite à la participation croissante des femmes sur le marché du travail, et ce jusqu'à l'âge de la retraite, on constate que l'augmentation des invalides est surtout la conséquence d'une forte augmentation du nombre de femmes invalides.

Suite à l'augmentation de l'âge de la retraite à partir de 2009, plus de femmes se retrouvent dans des catégories d'âges plus élevées. En outre, visiblement, les femmes comptent plus de jours de maladie en incapacité primaire que les hommes.

b. Absentéisme des chômeurs

L'évolution de l'absentéisme de la population en chômage entre 2011 et 2016 est reprise dans le tableau 45. La même méthodologie de calcul a été appliquée que pour le calcul de l'absentéisme de la population active. L'absentéisme des chômeurs est significativement plus élevé que celui des actifs. Le tableau ci-dessous donne l'absentéisme calculé pour les chômeurs qui est en nette baisse en 2016.

Tableau 45: Evolution de l'absentéisme de la population par état social et sexe (chômeurs)- 2011/2016

	Ouvriers			Employés			total		
	Hommes	Femmes	total	Hommes	Femmes	total	Hommes	Femmes	total
2011	4,12%	6,39%	5,19%	2,60%	4,26%	3,71%	3,79%	5,58%	4,75%
2012	4,59%	7,04%	5,75%	2,85%	4,69%	4,09%	4,23%	6,15%	5,25%
2013	4,83%	7,56%	6,09%	2,93%	5,02%	4,32%	4,43%	6,60%	5,57%
2014	5,07%	8,28%	6,52%	3,16%	5,41%	4,64%	4,67%	7,18%	5,96%
2015	5,30%	8,23%	6,60%	3,26%	5,52%	4,73%	4,86%	7,18%	6,04%
2016	4,92%	7,26%	5,93%	3,10%	5,08%	4,38%	4,53%	6,40%	5,46%

c. Evolution de l'absentéisme selon la province et la région

En Wallonie, on trouve en tête de peloton les provinces de Hainaut et de Liège en ce qui concerne le nombre de jours d'absence des actifs couverts par des indemnités d'incapacité de travail. Le pourcentage d'absentéisme respectivement de 3,96% et 3,79% est nettement supérieur à la moyenne nationale de 3,51%. En Flandre, la province de Flandre occidentale et le Limbourg enregistrent un taux supérieur à la moyenne.

Ces constatations ne sont pas étonnantes et rejoignent les conclusions formulées dans la note CI 2013/29 « Analyse des dépenses en invalidité en Belgique dans une perspective géographique ». Cette note montre le lien entre le statut socio-économique de la province et l'incapacité de travail, où la position sur l'échelle sociale est mesurée sur base du niveau de formation, le revenu et le taux d'emploi. Le taux d'absentéisme est le plus élevé dans les provinces où le niveau de formation, le revenu et le taux d'emploi est le plus bas.

Lorsque l'on examine les évolutions en matière de taux d'absentéisme des actifs au cours des années 2011 et 2016 (tableau 46), on constate que toutes les provinces entament un mouvement de rattrapage du côté néerlandophone à l'exception du Limbourg. En Flandre, seul le Limbourg (+10,86%) enregistre un taux de croissance inférieur à la moyenne (+11,59%). En Wallonie, le pourcentage d'augmentation du taux d'absentéisme pour la période 2011 – 2016 est inférieure à l'évolution moyenne. La seule exception est la province du Brabant Wallon (+14,35%).

Tableau 46 : Evolution du taux d'absentéisme par province - Actifs

Provinces	2011	2012	2013	2014	2015	2016	% evo 2011/2016
ANTWERPEN	3,01%	2,96%	3,02%	3,26%	3,46%	3,49%	15,78%
VLAAMS-BRABANT	2,57%	2,53%	2,64%	2,84%	3,04%	3,06%	19,08%
BRABANT WALLON	2,54%	2,42%	2,54%	2,72%	2,90%	2,90%	14,35%
BRUSSEL-BRUXELLES	2,17%	2,09%	2,19%	2,39%	2,49%	2,56%	17,75%
WEST-VLAANDEREN	3,25%	3,20%	3,26%	3,43%	3,65%	3,73%	14,69%
OOST-VLAANDEREN	3,08%	3,04%	3,15%	3,34%	3,51%	3,62%	17,41%
HAINAUT	3,85%	3,75%	3,76%	3,91%	4,09%	3,96%	2,93%
LIEGE	3,73%	3,64%	3,66%	3,82%	3,88%	3,79%	1,70%
LIMBURG	3,98%	3,83%	3,86%	4,15%	4,26%	4,41%	10,86%
LUXEMBOURG	3,29%	3,17%	3,37%	3,59%	3,69%	3,55%	7,79%
NAMUR	3,18%	3,02%	3,02%	3,19%	3,39%	3,35%	5,47%
INCONNUS	3,44%	3,29%	3,35%	3,34%	3,35%	3,03%	-11,85%
Total	3,15%	3,08%	3,14%	3,34%	3,50%	3,51%	11,59%
Région Bruxelles	2,17%	2,09%	2,19%	2,39%	2,49%	2,56%	17,75%
Flandre	3,11%	3,06%	3,13%	3,35%	3,53%	3,60%	15,74%
Wallonie	3,52%	3,41%	3,45%	3,61%	3,76%	3,67%	4,25%
Inconnus	3,44%	3,29%	3,35%	3,34%	3,35%	3,03%	-11,85%

Total	3,15%	3,08%	3,14%	3,34%	3,50%	3,51%	11,59%
--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------

En ce qui concerne les chômeurs (tableau 47) au cours de la même période 2011 – 2016 on constate que le taux de croissance du taux d'absentéisme en Flandre (+12,08%) est inférieur à la croissance de la moyenne nationale (+14,93%). En Wallonie, l'augmentation est plus prononcée au Brabant Wallon (+33,96%). Bruxelles enregistre la plus mauvaise augmentation chez les chômeurs avec une augmentation de 47,92% par rapport à une augmentation moyenne de 14,93%.

Tableau 47 : Evolution du taux d'absentéisme par province - Chômeurs							
Provinces	2011	2012	2013	2014	2015	2016	% evo 2011/2016
ANTWERPEN	3,92%	4,24%	4,45%	4,90%	5,08%	4,47%	14,13%
VLAAMS-BRABANT	4,11%	4,58%	5,07%	5,13%	5,49%	4,92%	19,81%
BRABANT WALLON	3,09%	3,28%	3,51%	3,95%	4,30%	4,11%	33,16%
BRUSSEL-BRUXELLES	2,71%	3,18%	3,50%	3,77%	4,15%	4,01%	47,92%
WEST-VLAANDEREN	4,90%	5,30%	5,43%	5,70%	5,82%	5,52%	12,73%
OOST-VLAANDEREN	4,46%	4,98%	5,17%	5,59%	5,51%	5,14%	15,36%
HAINAUT	5,96%	6,68%	7,12%	7,58%	7,45%	6,50%	9,06%
LIEGE	5,26%	5,77%	6,45%	6,94%	6,61%	6,08%	15,62%
LIMBURG	6,99%	7,57%	7,54%	8,05%	8,57%	7,21%	3,11%
LUXEMBOURG	4,65%	5,30%	5,88%	6,19%	6,34%	6,23%	34,09%
NAMUR	4,75%	5,49%	5,48%	6,10%	6,19%	6,08%	27,99%
INCONNUS	25,13%	24,89%	23,37%	22,12%	22,97%	14,01%	-44,24%
Total	4,75%	5,25%	5,57%	5,96%	6,04%	5,46%	14,93%
Région Bruxelles	2,71%	3,18%	3,50%	3,77%	4,15%	4,01%	47,92%
Flandre	4,72%	5,15%	5,34%	5,72%	5,90%	5,29%	12,08%
Wallonie	5,31%	5,92%	6,37%	6,84%	6,71%	6,11%	15,01%
Inconnus	25,13%	24,89%	23,37%	22,12%	22,97%	14,01%	-44,24%
Total	4,75%	5,25%	5,57%	5,96%	6,04%	5,46%	14,93%

2. Durée de l'absentéisme

a. Durée de l'absentéisme pour les cas terminés en jours calendriers selon le sexe et le statut actif ou chômeur.

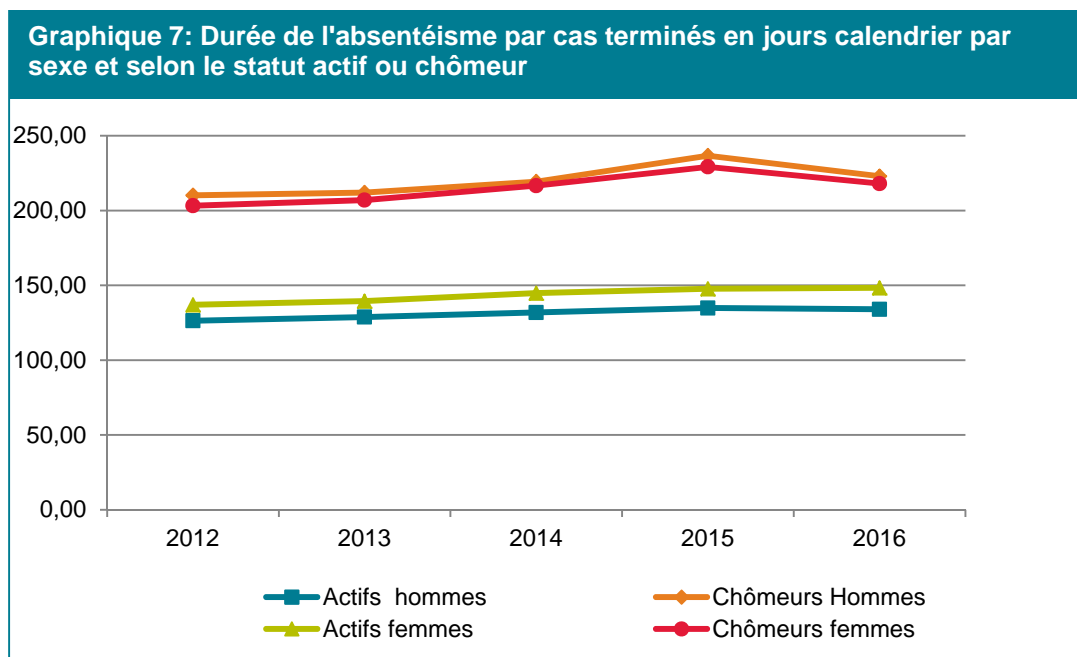
Pour neutraliser la période de salaire garanti, et permettre une comparaison entre la durée d'incapacité des actifs et des chômeurs, il n'a pas été tenu compte des cas terminés dont la durée d'incapacité totale est inférieure à un mois. Pour les cas restants, dont la durée d'incapacité est donc supérieure à un mois, la durée est calculée à partir du premier jour d'incapacité.

Au cours de la période 2012-2015, le taux d'absentéisme a augmenté systématiquement aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Pour la première fois en 2016 on enregistre une baisse du taux (tableau 48). Cette baisse est due à la diminution du nombre de jours de maladie enregistrée chez les chômeurs (-5,20%). Là où chez les actifs la durée de l'absentéisme augmentait de 2,14%, on enregistre en 2016 un statu quo par rapport à 2015 (-0,01%). Chez les femmes actives, l'absentéisme augmente en 2016 de 0,44%. Chez les hommes on enregistre une baisse de 0,63%.

Les femmes sont significativement plus absentes pour maladie que les hommes et les chômeurs plus que les actifs. Ainsi, la durée de l'incapacité de travail chez les chômeurs hommes est en moyenne supérieure de 66,41% chez les titulaires actifs. La durée de maladie en incapacité primaire des femmes en chômage est 47,01% plus longue que chez les actifs.

Tableau 48: Durée de l'absentéisme par cas terminés en jours calendrier par sexe et selon le statut actif ou chômeur							
	2012	2013	2014	2015	2016	% evo 2015/2014	% evo 2016/2015
Actifs hommes	126,30	128,80	131,82	134,80	133,96	2,27%	-0,63%
Chômeurs Hommes	210,15	211,98	219,37	236,66	222,92	7,88%	-5,81%
Total Hommes	138,38	141,85	146,02	151,11	147,11	3,48%	-2,65%
Actifs femmes	136,98	139,43	144,76	147,64	148,29	1,99%	0,44%
Chômeurs femmes	203,19	206,96	216,61	229,22	217,99	5,82%	-4,90%
Total femmes	150,58	153,47	160,04	164,28	160,35	2,65%	-2,40%
Chômeurs	205,74	208,88	217,66	232,10	220,02	6,63%	-5,20%
Actifs	131,96	134,48	138,78	141,75	141,74	2,14%	-0,01%
Total général	145,07	148,24	153,78	158,41	154,40	3,01%	-2,53%

Le graphique 7 d'évolution montre la baisse de l'absentéisme en 2016 pour les chômeurs et la stabilisation chez les actifs depuis 2014.

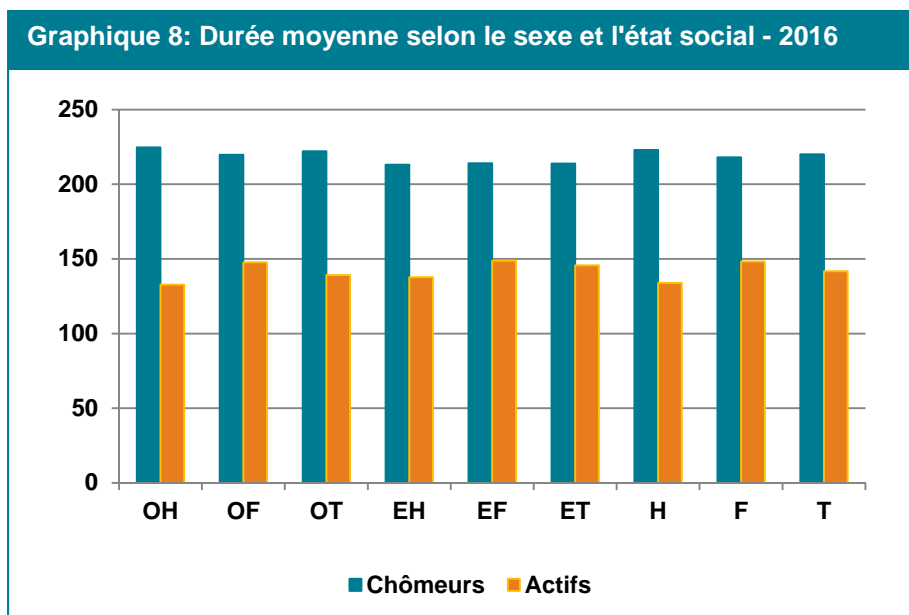


Par état social et sexe, la durée de maladie des ouvriers et des employés actifs est comparable.

Tableau 49: Durée actifs/chômeurs - par sexe/état social - 2016

	Chômeurs	Actifs	CHOM - ACT
OH	224,67	132,74	91,93
OF	219,80	147,74	72,06
OT	222,06	139,13	82,93
EH	213,05	137,75	75,30
EF	214,07	148,78	65,29
ET	213,81	145,71	68,11
H	222,92	133,96	88,96
F	217,99	148,29	69,71
T	220,02	141,74	78,28

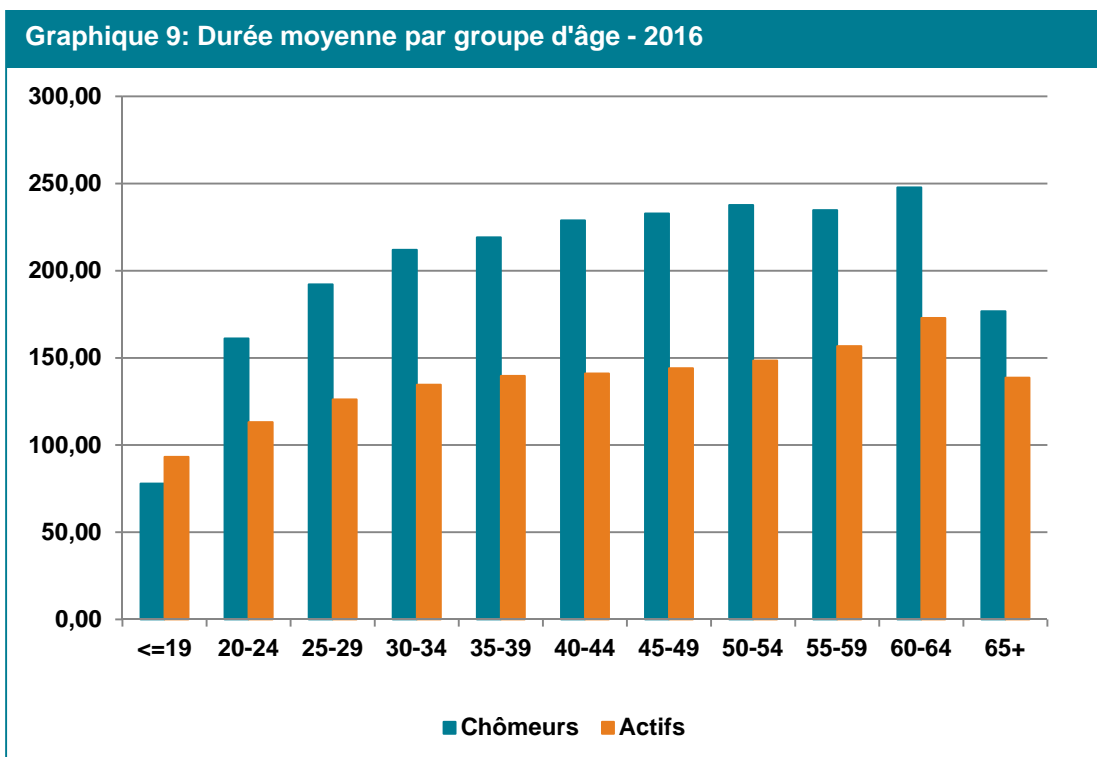
Le graphique 8 montre que quelque soit le sexe ou l'état social, la durée moyenne de l'incapacité est toujours plus élevée chez les chômeurs que chez les actifs.



- b. Durée de l'absentéisme des cas terminés en jours calendriers selon le statut actif ou chômeur, et par groupe d'âge.

Le nombre de jours d'incapacité de travail augmente en fonction de l'âge. Chez les chômeurs, l'absentéisme se stabilise à partir de 45 ans. Ceci reflète encore la corrélation entre une population vieillissante et l'évolution de l'absentéisme.

Les chômeurs ont visiblement plus de jours de maladie que les actifs (graphique 9). Les entrées en incapacité de travail des chômeurs vont de pair avec une plus longue durée de maladie.



Conclusion

En 2016, le taux d'absentéisme a pour la première fois depuis 2012. Cette diminution est exclusivement due à la diminution de l'absentéisme pour maladie enregistrée chez les chômeurs. Le taux d'absentéisme des actifs est resté inchangé. Le nombre de cas de maladies de longue durée qui se situent dans la dernière période d'incapacité de travail a également légèrement diminué par rapport à 2015 mais reste néanmoins important.

Le taux d'absentéisme est significativement plus élevé chez les ouvriers que chez les employés. Cela n'est pas uniquement due à la durée différente en matière de salaire garanti mais aussi au type d'activité exercé par les ouvriers. Le travail est physiquement plus lourd et la carrière plus longue.

Le taux d'absentéisme est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Le fait que les femmes ont en même temps une charge de travail plus lourde au sein de la famille que les hommes, peut probablement objectiver la forte augmentation du taux d'absentéisme chez les femmes.

Aussi bien chez les ouvriers que chez les employés, on constate que l'augmentation du nombre de cas issus du chômage a fortement diminué en 2016 si l'on examine les chiffres absolus. Le taux d'entrée obtenu en faisant le rapport entre les entrées et l'évolution du nombre de TIP-PREP (par état social et selon le statut actif ou chômeur) augmente pendant la période examinée, aussi bien chez les chômeurs que chez les actifs. Il faut remarquer qu'après la forte augmentation du taux d'entrée des chômeurs en 2013, le taux diminue, de manière frappante, en 2014 et 2015. Cette tendance à la baisse a été rompue en 2016. Le nombre de chômeurs (TIP-PREP) a diminué de manière plus importante que la baisse du nombre des entrées de sorte que le taux d'entrée a augmenté. Le taux d'entrée de 13,58% (par rapport à 12,99% en 2015) se situe à nouveau au niveau de 2014.

Les titulaires qui entrent en incapacité sous le statut chômeurs restent plus longtemps en incapacité que les titulaires qui sont issus du marché du travail. Pour près de 24,64% des chômeurs, la durée d'incapacité est de plus de 338 jours alors que seulement 12,10% des cas des actifs sont répertoriés dans cette durée d'incapacité qui précède l'entrée en invalidité. Cette constatation s'explique probablement par le fait que les titulaires en incapacité issus du chômage souffrent proportionnellement plus de troubles psychiques induits par la perte de leur travail ou suite au fait qu'ils ne trouvent pas d'emploi. Enfin, l'absentéisme de longue durée chez les chômeurs résulte aussi du fait que les chômeurs suite au manque de travail ont plus de difficultés à se réintégrer.

Le nombre croissant de jeunes chômeurs en incapacité qui souffrent de troubles psychiques est préoccupant et demande une attention particulière. Entre 20 et 44 ans, plus de 40% des chômeurs souffrent de troubles psychiques.

Comme en invalidité, la problématique des troubles psychiques et des affections du système ostéo-articulaire sont également responsables des incapacités primaire de longue durée. On peut positivement conclure que 84,11% des actifs reprennent le travail après une période de maladie. Les résultats de reprise de travail sont les plus favorables lorsque l'incapacité est de durée relativement courte. Après 4 mois, les risques d'incapacité de longue durée augmentent sensiblement.

Le nombre d'entrées par TIP-PREP est le plus élevé dans les provinces de Limbourg et en Hainaut. Ces provinces ont les résultats les moins bons au niveau de la formation, du taux d'emploi et des revenus.. On peut conclure que le statut socio-économique est, quelle que soit la région ou la province, corrélé

positivement à l'incapacité de travail résultant d'une maladie. Investir en formation et en création d'emploi devrait logiquement avoir un effet positif sur l'évolution à la baisse des chiffres de l'incapacité de travail.

En 2016, 89,94% des titulaires en incapacité n'ont déclaré qu'une seule période de maladie.

Les raisons de l'augmentation de l'absentéisme sont identiques à celles qui provoquent un absentéisme de longue durée qui peut être défini comme une absence pour raison médicale supérieure à un an. A ce sujet on peut se référer à la note CI 2016/71 du 16 novembre 2016 : Facteurs explicatifs de l'augmentation du nombre d'invalides.